



Palestine Solidarité

78

octobre 2021 | 3 €

Dans ce numéro

2 Chroniques ordinaires de l'occupation

4 Un « nouveau » gouvernement israélien... Une « nouvelle » politique extérieure?

5 L'industrie de la surveillance au service de la stratégie israélienne

6 Accentuation des agressions contre la population palestinienne de la part de l'occupant israélien

8 Une exigence : la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza

9 La tournée « Gaza balle au pied »

10 Gaza, une page d'histoire

(jusqu'à la 1^{re} intifada)
11 Entre dépolitisation et désinformation, le JT de France 2 épinglé

12 Morceaux de la vie quotidienne à Gaza

14 Au-delà du Covid, des amputations et de la souffrance post-traumatique

16 Gideon Levy : « La levée du blocus est une étape indépassable »

18 Les conséquences de l'agression israélienne de mai 2021 sur la question de l'eau et de l'assainissement

20 Annuler l'université d'été?

Hors de question!

21 Fiche formation les Accords d'Oslo - 1^{re} partie

23 Nantes 2021 : Université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMS)

25 Oyonnax : Tour de France et création d'une nouvelle antenne de l'AFPS

26 De Gaza à Paris, en passant par Erez...

27 Échos du CN

28 Le congrès

29 Les comptes

de l'AFPS

30 Roland Nurier à propos de son prochain film *Yallah Gaza*

30 Un livre à lire et regarder !

L'exigence du respect des droits du peuple palestinien

La ferveur populaire qui a accompagné, dans toute la Palestine, l'évasion des six prisonniers politiques palestiniens de la prison de Gilboa, exprime une fierté et un espoir : non, le régime israélien n'est pas invincible, et, oui, même avec des moyens réduits on peut le mettre en échec. Ces prisonniers ont été repris : nous devons nous mobiliser contre les tortures et mauvais traitements qu'ils ont déjà subis et risquent de subir, mais la fierté du peuple palestinien pour leur éviction demeure.

C'est avec la même détermination que les Palestiniens résistent, chaque jour, aux expulsions qui les menacent à Jérusalem et à la colonisation qui vise la ville de Beita, au sud de Naplouse. Par une forme d'action innovante, celle des « confusions nocturnes », c'est toute la population qui se mobilise et notamment les jeunes, pour le démantèlement de la colonie d'Eviatar et la préservation des terres de la ville de Beita. La répression de l'armée israélienne, qui a fait 7 morts et de nombreux blessés, est révoltante. Nous soutenons cette résistance populaire du peuple palestinien, et nous continuerons à la soutenir de toutes nos forces.

Dans le même temps, les conditions de retrait des États-Unis de l'Afghanistan ont confirmé que ses principaux intérêts étaient ailleurs qu'au Moyen-Orient. Joe Biden doit aussi compter sur une majorité démocrate de plus en plus troublée par la politique israélienne, au point de commencer à mettre en cause les financements de l'armée israélienne. Sans vraiment se désinvestir du Moyen-Orient, mais sans prendre la moindre initiative pour imposer une solution conforme au droit, il cherche les moyens de « calmer le jeu » pour avoir les mains libres ailleurs dans le monde.

Quant aux visées colonialistes du pouvoir israélien, elles n'ont pas changé, et le nouveau Premier

ministre israélien, Naftali Bennett, a toujours agi en faveur de la colonisation. Mais ses yeux sont tournés vers les États-Unis, et face à l'opinion démocrate, il ne peut plus se permettre le même niveau de provocation que Netanyahu pendant l'ère de Trump.

De leur côté, la France et l'Europe sont bien absentes et ne proposent rien. Mais sur le plan européen, après la première victoire qu'a constitué l'enregistrement par la Commission européenne de l'Initiative citoyenne européenne (ICE) pour l'interdiction des produits des colonies, nous allons nous engager pleinement et dans de larges alliances pour assurer le succès de l'ICE, obtenir enfin cette interdiction en conformité avec le droit international, dénoncer la colonisation en même temps que le régime d'apartheid et d'occupation qui l'accompagnent.

Les campagnes qui nous mobilisent et qui vont nous mobiliser dans les mois qui viennent s'inscrivent dans ce contexte politique.

En exigeant la levée immédiate et sans condition du blocus de Gaza, en soutenant chaque jour la résistance populaire à Jérusalem, à Beita et partout en Palestine, en exigeant l'interdiction des produits des colonies dans l'ensemble de l'Union européenne, et en dénonçant sans relâche le régime d'apartheid israélien, nous affirmons que le respect des droits du peuple palestinien ne peut plus attendre. La fin de l'occupation, de la colonisation, du blocus de Gaza, ainsi que le droit au retour des réfugiés palestiniens n'attendent pas une hypothétique solution politique, ils doivent en constituer le point de départ.

Notre mobilisation est essentielle dans ce combat. Elle doit conduire des secteurs de plus en plus larges de l'opinion française à refuser l'injustice et le déni du droit que le peuple palestinien subit continuellement.

Bertrand Heilbronn, 29 septembre 2021

L'INTIFADA DE L'UNITÉ

À la fin de l'été, *Al-Shabaka* a publié un dossier sur « la répression de la résistance palestinienne », compilation de travaux de ses principaux chercheurs sur les aspects politiques et sociologiques du mouvement national.

Le *think tank* revient notamment sur les événements du printemps 2021 qui ont secoué Jérusalem d'abord, avant de s'étendre aux villes palestiniennes d'Israël et de finir par un conflit armé avec le Hamas de la bande de Gaza. Dans sa forme originelle, ce soulèvement était celui de la jeunesse de Jérusalem mais il est allé bien au-delà de la révolte autour des projets de confiscation dans le quartier de Sheikh Jarrah. Pour preuve, le 18 mai, une grève générale fut décrétée, et très suivie, des deux côtés de la Ligne verte, un fait rarissime.

Comme le note *Al-Shabaka*, « étant donné la mobilisation de masse à travers la Palestine colonisée et le renouveau du regroupement populaire face à la fragmentation, ce nouveau soulèvement a été surnommé "l'Intifada de l'unité" ». Une dénomination qui illustre un coup porté à la politique d'apartheid israélienne qui consiste à isoler les Palestiniens les uns des autres.

Un manifeste distribué pendant la grève générale

détaillait la fragmentation dont ils sont victimes depuis la Nakba : « Il y a la "prison d'Oslo" (Cisjordanie), la "prison de la citoyenneté" (terres occupées en 1948), le siège de Gaza, le système de judaïsation à Jérusalem et les personnes en exil permanent ».

Al-Shabaka rappelle que traiter Gaza comme un cas à part consiste à faire écho au récit propagé par Tel Aviv, comme l'explique Tareq Baconi : « Ces discours dominants ont aussi lentement déconnecté Gaza de la lutte palestinienne, la traitant comme une question entièrement distincte de celle du reste de la Palestine colonisée. Le plus souvent, le bombardement continu du régime israélien est expliqué comme une guerre entre Israël et le Hamas, un récit biaisé qui détourne délibérément du fait que Gaza est, en effet, le pivot de la lutte palestinienne ». Enfin, le *think tank* note que cette Intifada unitaire est née sur les ruines de l'Autorité palestinienne qui a perdu le peu de crédibilité qui lui restait. Une victime de plus sur la longue liste des Palestiniens tombés lors de ce soulèvement du printemps 2021 qui fera date dans l'histoire du mouvement de la résistance populaire.

E. M.

ILLUSTRATIONS D'AHMAD QADDURA

Hommage aux six prisonniers, à la façon dont ils se sont libérés et dénonciation des mauvais traitements qu'ils subissent particulièrement depuis leur dernière capture.



COMMENT ISRAËL ASSASSINE LES ENFANTS PALESTINIENS

Il était 4 heures du matin. Réveillé par des coups de feu, il était monté avec son frère sur le toit terrasse de leur maison et observait une nouvelle incursion de l'armée israélienne. Il a sorti son téléphone mobile de sa poche pour filmer ou photographier la scène. Il est mort d'une balle en pleine tête. Il avait 15 ans. Il s'appelait Imad Khaled Salah Hashash. C'était dans le camp de Balata à Naplouse, le 24 août 2021.

L'armée israélienne qui y menait une opération a prétendu que l'enfant s'apprêtait à faire tomber un gros objet sur les soldats, pour tuer. Et il s'est trouvé des médias français pour propager cette propagande! Tayed Abu Eqtaih directeur de programme à *Defence for Children International Palestine (DCIP)* l'affirme : « *les forces israéliennes continuent de tuer les enfants palestiniens en toute impunité. Cette impunité systématique signifie que les forces israéliennes peuvent tuer des enfants palestiniens chez eux sans encourir la moindre sanction* ». Depuis le début de cette année 2021, plus de

80 enfants ont été assassinés, dont 67 à Gaza en mai lors de l'agression israélienne, par de valeureux soldats de l'armée « la plus morale du monde ».

- > **11 juin 2021** : Mohammad Said Mohammad Hamayel, **16 ans**, à Beita
 - > **15 juin 2021** : Obaida Salahuddin al-Daddou, **8 ans**, Gaza City
 - > **16 juin 2021** : Ahmad Zahi Ibrahim Bani-Shamsa, **15 ans**, Beita
 - > **24 juillet** : Mohammad Mounir Mohammad Tamimi, **17 ans**, Nabi Saleh
 - > **28 juillet** : Mohammad Bahjat Abu Sa, **11 ans**, Beit Ummar
 - > **24 août 2021** : Imad Khaled Salah Hashash, **15 ans**, Camp de Balata, Naplouse
 - > **28 août 2021** : Omar Hasan Mousa Abu Nil, **13 ans**, Gaza City
- Ont été délibérément assassinés par des soldats de l'armée « de défense » israélienne. Que vaut la vie d'un enfant palestinien ?

F. L.



Un « nouveau » gouvernement israélien... Une « nouvelle » politique extérieure ?

En France et en Europe, on a salué l'arrivée d'un nouveau gouvernement pourtant aussi extrémiste que le précédent. Shir Hever, militant israélien membre de la CECP*, analyse sa politique en s'appuyant sur des documents en hébreu non traduits, souvent à dessein. Une analyse personnelle intéressante.

Naftali Bennett est un populiste type, opportuniste. Exemple : prier sur le Mont du Temple ? Si la Jordanie renâcle, il change d'avis. Sur l'UE ? Il montre un grand pragmatisme : Bennett, ancien ministre de l'Économie voulait naguère faire changer l'UE en la « trompant » (*sic*) afin de prendre les subventions européennes quelles qu'en soient les conditions (selon une vidéo en hébreu de 2015). Mais mentir est risqué... Yair Lapid, actuel ministre des Affaires étrangères, n'a pas non plus la même stratégie offensive et brutale que Netanyahu, jugée inefficace à terme, sur BDS.

Avec l'UE, considérée comme faible politiquement par le gouvernement d'Israël, il faut faire des affaires comme le souhaitent les grandes compagnies ; et Lapid veut donc « réparer » les relations avec l'UE occidentale. Le « ministère des Affaires stratégiques », chargé un temps de l'offensive anti-BDS a ainsi été fermé à cause des critiques (il faisait plus de mal que de bien).

Les diplomates israéliens. Très peu nombreux, et mal à l'aise, c'est évident, en grève tous les deux ans, pour raison de salaires insuffisants compte tenu de leurs risques ; une majorité des employés des Affaires étrangères travaillent pour la sécurité ; dont

la plupart, sans idéologie, cyniques, comprennent bien cependant qu'ils défendent des crimes.

Ce n'est pas du tout la même chose au ministère de l'Économie, où violer le droit international, est la façon générale de « faire des affaires » pour Israël, ce que ne peuvent dire et faire politiciens et diplomates. Et ce qui ne semble guère gêner l'UE, engagée dans un accord d'association toujours intouchable, semble-t-il. À suivre. ■

Jacques Fröchen

CECP : coordination européenne des comités et associations pour la Palestine

Une victoire !

La Commission Européenne vient d'accepter (8 sept.) l'enregistrement de l'Initiative Citoyenne Européenne visant à interdire l'entrée sur le marché européen de produits venant « d'entités de l'occupant dans des territoires occupés ». La CE avait d'abord refusé, puis a été condamnée par la Cour de Justice de l'Union européenne (le 12 mai) pour ne pas avoir motivé suffisamment son refus. Elle admet aujourd'hui que dès lors qu'il s'agit d'un principe général, cela ne ressortit plus à une sanction. Une victoire importante, qui ouvre la voie à la campagne européenne de signature de l'initiative pour l'interdiction des produits des colonies (recueillir 1 million de signatures, avec un seuil de 55700 en France ce qui suppose une forte mobilisation de notre part), puis à l'examen de la question de fond par la Commission européenne.

Initiative citoyenne européenne (ICE)

Comment ça marche ?



Un comité d'au moins 7 citoyens européens résidant dans au moins 7 pays différents de l'UE présente une proposition d'évolution de la législation européenne

L'initiative est enregistrée sur le site ec.europa/citizens-initiative

Pendant un délai d'un an, les citoyens de l'UE peuvent souscrire à l'ICE

Si l'ICE recueille au moins 1 million de signatures (avec un minimum de signataires dans au moins 7 États membres)

La Commission européenne est tenue d'examiner l'ICE et d'y répondre de façon motivée. Elle n'est cependant pas obligée de présenter une proposition législative



INFOGRAPHIE
DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE | PARIS 2017

L'industrie de la surveillance au service de la stratégie israélienne

La révélation de l'affaire Pegasus par un consortium de 17 médias internationaux (dont Le Monde et Radio France) le 19 juillet dernier a montré la place croissante de l'industrie de la surveillance dans le monde actuel et le rôle déterminant d'Israël... ce qui n'est pas une nouveauté pour les lecteurs de PalSol (cf. l'article dans le n° 71, pp.18-19).

Le logiciel espion *Pegasus* (cf. encadré ci-dessous) a été conçu par la société israélienne NSO Group, fondée en 2009 par d'anciens membres de l'une des unités de renseignement militaire parmi les plus performantes. Officiellement, NSO fabrique et commercialise des équipements de pointe destinés à lutter contre le terrorisme et le crime organisé. Elle travaille « en symbiose avec le gouvernement » (*Le Monde*, 19-07-2021). Ses seuls clients sont des États, une quarantaine semble-t-il, et chaque exportation doit être approuvée par le ministère israélien de la Défense, ce qui, selon NSO, garantirait une utilisation « éthique » du logiciel !

En contrepartie, NSO se soumet sans rechigner aux demandes du pouvoir israélien. Mais plusieurs enquêtes indiquent que l'utilisation du logiciel *Pegasus* a été dévoyée à de multiples reprises pour espionner des avocats, des journalistes, des hommes politiques, des militants des droits de l'homme... Certains États utilisent prioritairement *Pegasus* à des fins de répression policière et de surveillance de leurs opposants. Ce logiciel a été commercialisé à partir de 2013, mais c'est seulement en 2016 que ses premières intrusions sur des téléphones portables ont été repérées.

L'enquête « projet *Pegasus* » (cf. encadré colonne suivante) n'a pas franchement été appréciée par les autorités israéliennes qui ont préféré faire profil bas, se contentant de démentir – sans convaincre – qu'elles n'étaient pas au courant de l'utilisation frauduleuse du logiciel de NSO qui, bien évidemment n'était, elle aussi, pas au courant !

En fait, la vente de logiciels espions, comme *Pegasus*, fait partie d'une stratégie de « *soft power* » de l'État israélien qui vise ainsi à construire un réseau clientéliste diversifié et obtenir le soutien d'un nombre toujours plus important d'États dans les instances internationales comme l'ONU ou l'Unesco. L'arrivée au pouvoir de mouvements nationalistes autoritaires facilite le développement de ce réseau clientéliste où l'on retrouve l'Inde de Modi, la Hongrie d'Orban, l'Azerbaïdjan d'Aliyev...

Le logiciel espion *Pegasus* est capable d'aspirer tout le contenu d'un téléphone : messages, courriels, photos, carnet d'adresses... Les dernières versions, qui fonctionnent sur Android comme sur iPhone, peuvent être installées sans actions de l'utilisateur, et sans que rien n'indique que le téléphone est piraté (*Le Monde*, 20-07-2021).

Le projet *Pegasus* est une enquête journalistique collaborative internationale placée sous l'égide du consortium de journalistes de *Forbidden Stories* associé à l'expertise informatique du *Security Lab* d'Amnesty International. Pendant leur enquête, qui a duré 6 mois, les journalistes du consortium ont pu consulter plus de 50 000 numéros de téléphone sélectionnés comme cibles potentielles depuis 2016 pour le compte d'une dizaine d'États (d'après *Le Monde*, 20-07-2021).

Le cas du Golfe persique est emblématique de la collusion entre le commerce de la NSO et la diplomatie israélienne. Depuis longtemps, Israël y a établi des relations sécuritaires facilitées par une défiance commune envers la Turquie et sur-

tout l'Iran. NSO peut ainsi s'appuyer sur des agents du *Mossad* passés dans le privé qui ont gardé un carnet d'adresses bien étoffé : dès 2016, NSO a fourni ses services aux Émirats arabes unis, puis en 2017 à Bahreïn et à l'Arabie saoudite (ce qui lui a permis d'espionner le journaliste et opposant Jamal Khashoggi dont on connaît le dramatique assassinat dans les locaux du consulat saoudien à Istanbul) ; malgré quelques frictions, cet assassinat n'affectera pas durablement

les excellentes relations israélo-saoudiennes. Netanyahu a encouragé ces rapprochements sécuritaires en y voyant un moyen de marginaliser la question palestinienne : en 2020 les EAU et Bahreïn ont reconnu l'État d'Israël, sans aucune considération pour les Palestiniens (cf. *Le Monde*, 24-07-2021). L'exemple des EAU et de Bahreïn fut suivi par le Maroc qui utilisait déjà depuis 2017 le logiciel *Pegasus*, pour espionner les opposants au régime, mais aussi des dirigeants politiques, à commencer par le Président français Emmanuel Macron.

Ainsi, tous les moyens sont bons pour Israël – légaux et illégaux – dans la mesure où ils confortent son pouvoir. Quant à l'éthique – quoi qu'il en soit dit –, les droits de l'homme, les relations claires et constructives avec le reste du monde... Israël n'en a rien à faire, et si le « *soft power* » ne suffit pas, le « *hard power* », la violence de la force armée (cf. toutes les guerres menées par Israël), les attentats ou les cyberattaques comme le « ver » Stuxnet en Iran en 2010 (cf. l'article dans PalSol n° 65, p. 4) complètent parfaitement les méthodes israéliennes. ■

Jacques Fontaine



Accentuation des agressions contre la population palestinienne de la part de l'occupant israélien

L'une des guerres les plus meurtrières contre la population de Gaza s'est déroulée en juillet et août 2014 ; les portiques pour contrôler l'accès à l'esplanade des Mosquées ont été installés en juillet 2017 avant d'être retirés suite à une formidable protestation populaire palestinienne ; la loi sur « l'État-nation », qui institutionnalise l'apartheid et ne reconnaît le droit à l'autodétermination qu'aux seuls juifs, a été adoptée en juillet 2018 ; le projet d'annexion de la Cisjordanie concocté par Netanyahu et Trump était prévu pour juillet 2020...

Sans faire exception, l'été 2021 a été marqué par une forte répression contre les Palestiniens : assassinats, arrestations, démolitions de maisons, nettoyage ethnique à Jérusalem, bombardements réguliers de Gaza, tirs contre les pêcheurs et les paysans de Gaza... La coalition qui a pris le pouvoir après avoir viré Netanyahu a annoncé ses intentions dès sa prise de fonction : aucune paix n'est envisagée avec les Palestiniens sur la base du droit international. On est dans la continuité de la politique d'occupation et de colonisation, assortie d'une répression féroce contre celles et ceux qui veulent s'y opposer. En somme, il s'agit d'un gouvernement qui poursuit les mêmes objectifs que l'ancien Premier ministre mais sans lui, devenu trop encombrant avec ses nombreuses casseroles.

Les crimes israéliens se sont même intensifiés durant cette période. Les colons, mécontents de ce nouveau gouvernement qu'ils considèrent comme « gauchiste », ont multiplié les agressions contre la population palestinienne et ont trouvé, en l'armée israélienne, un allié qui leur prête main-forte, assure leur protection et garantit leur impunité.

Version ouvertement mensongère

Cet allié, dont la gâchette est de plus en plus facile, a lui aussi multiplié les tirs pour tuer, parfois juste pour le plaisir. Mohammed al-Alami, 12 ans, était parti faire des courses avec son père et sa sœur lorsque leur voiture a été criblée de balles à Beit Omar, le 29 juillet. Il est mort après avoir été transporté à l'hôpital d'Hébron. C'est l'un des rares cas qui a donné lieu à l'ouverture d'une enquête interne : la version de l'armée, qui prétendait que la voiture ne s'était pas arrêtée à un point de contrôle, était indéfendable car ouvertement mensongère. Mais nous savons parfaitement que ce genre d'enquêtes internes ne sont faites que pour blanchir les crimes des soldats. Nous savons aussi que l'ONU, qui avait demandé à Israël d'enquêter sur ce crime, ne va pas assurer le suivi de sa requête.

Les autres victimes, sont vite tombées dans l'oubli et n'ont pas eu le « privilège » d'être citées par les médias israéliens et internationaux - pour qui la vie d'un Palestinien ne compte pas - ni celui de faire l'objet d'une enquête.

Le silence de la communauté internationale sur ces crimes



Gaza, août 2021

ignobles méritent d'être remarqué. Silence également de la « gauche » israélienne, ravie de récupérer quelques miettes laissées par les partis de droite qui dominent la coalition au pouvoir, elle qui explique à chaque fois qu'on l'interroge sur son silence, qu'elle ne « fera pas de vagues » car elle ne veut surtout pas le retour de Netanyahu au pouvoir.

Seuls les associations et médias palestiniens, *Haaretz*, les ONG israéliennes (*B'Tselem* et *Breaking the silence*) et certaines ONG internationales ont protesté contre ces ignobles assassinats. Ce n'est qu'après une quarantaine de meurtres depuis début juin que ces protestations ont fini par convaincre le chef d'état-major de l'armée israélienne, le général Aviv Kochavi, de s'adresser à ses hommes en leur demandant gentiment de baisser un peu la cadence : « *Nous vous soutiendrons lorsque vous utiliserez votre jugement, même s'il y a des erreurs, mais nous n'accepterons pas l'imprudence* ». Le mot imprudence est trompeur et il a été ajouté juste pour faire croire que l'armée d'occupation israélienne a une morale. Le soldat israélien qui a abattu le plombier Shadi Omar Salim, 41 ans, près du village de Beita, alors qu'il s'appretait à réparer une valve du réseau d'approvisionnement en eau du village, a expliqué son crime par le fait qu'il pensait que la clé à molette que le plombier tenait dans sa main était une arme. Le crime est ainsi justifié, puisqu'il s'agit d'une... « erreur » !

Terroristes et légitime défense

Les autres crimes ne font même pas l'objet d'une tentative d'explication : il est admis de longue date que tirer sur des manifestants, non armés, qui protestent à Beita ou à Nabi Saleh contre l'expropriation de leur terre, ou à Gaza contre le blocus, c'est de la légitime défense. Les victimes, souvent des enfants, sont considérées comme des terroristes mettant en péril la sacro-sainte sécurité d'Israël.

Le journaliste Gideon Levy résumait ce silence par cette phrase, très juste, mais qui donne froid dans le dos : « Si les soldats tiraient sur les animaux errants avec autant de nonchalance que sur les Palestiniens, il y aurait un déluge d'indignation et ces soldats seraient poursuivis et sévèrement punis ». Depuis la demande de Kochavi de « faire baisser la température », il y a eu d'autres crimes, tous « justifiés ».

À Jérusalem, la politique de nettoyage ethnique bat son plein. Selon l'ONG *B'Tselem*, en août 2021, 16 structures ont été démolies à Jérusalem-Est, dont certaines étaient en construction. Quatorze étaient des bâtiments résidentiels et 12 d'entre eux, qui appartenaient à 12 familles comptant 66 personnes au total, dont 39 mineurs, étaient habités. Deux autres bâtiments résidentiels étaient en construction, ou pas encore habités. Six de ces habitations ont été démolies par les autorités et huit ont été démolies par leurs propriétaires pour échapper au paiement d'une facture exorbitante à la municipalité de l'occupation si elle faisait appel à ses propres bulldozers. En juillet, ce sont 39 Palestiniens de Jérusalem, dont 22 enfants qui se sont retrouvés sans toit.

Summum de l'injustice et de l'humiliation : démolir sa propre maison sous le regard de ses enfants après avoir mis toutes ses économies pour payer les frais de demande d'autorisation (systématiquement refusée pour les Palestiniens), ceux de la construction, ceux des avocats et ceux des pénalités pour construction illégale... pour se retrouver finalement sans domicile et profondément blessé dans son âme. La colonisation continue comme avant mais avec un léger changement de « style ». 2 200 nouveaux logements ont été annoncés début août dans les colonies en Cisjordanie. Pour faire avaler la pilule à l'« aile gauche » de la coalition gouvernementale mais aussi pour apparaître comme un véritable gouvernement de changement, il a été promis de permettre la construction de 1 000 logements pour les Palestiniens en Cisjordanie occupée. Certains, notamment en France et en Europe, ne manqueront pas de qualifier cette double décision, d'« offre généreuse » de la part d'Israël. Absurde, car, comme le fait remarquer Yariv Oppenheimer, membre du mouvement *La Paix Maintenant* en Israël, et ancien directeur de l'organisation, « les Palestiniens ne devraient même pas avoir à demander l'autorisation de construire ou non, parce qu'ils n'ont jamais élu ce gouvernement, c'est un territoire occupé. Dans une situation normale, les Palestiniens devraient pouvoir décider eux-mêmes s'ils peuvent construire ou non ».

Ce style, véhiculé essentiellement par Lapid et Gantz, n'est en effet pas nouveau. C'est le cœur même du plan Trump, cette supercherie nommée « paix par l'économie » qui a été mise en échec par les Palestiniens car ils savent que ce sont des promesses creuses pour les détourner de leur objectif principal, celui de conquérir leurs droits nationaux.



Le village de Sarura, au sud d'Hébron

Acte citoyen

La population palestinienne a compris depuis l'échec des accords d'Oslo que, à l'exception d'une faible minorité, la classe politique israélienne ne veut pas d'une paix fondée sur le droit et la justice. Elle sait pertinemment que pour imposer son droit à l'autodétermination, elle ne peut compter que sur ses propres forces et sur le soutien du mouvement de solidarité et de l'opinion publique internationale. Cette population est prête au sacrifice pour obtenir ses droits. Elle l'a démontré à Sheikh Jarrah et dans l'ensemble de Jérusalem, mais aussi à Gaza, en Cisjordanie, en Israël et dans les camps de réfugiés en Jordanie et au Liban. Tout a été entrepris pour diviser cette population depuis 1948 et 1967 mais, ce qui s'est passé avant l'été partout où se trouvent des Palestiniens, prouve que ce peuple est uni. Il manque l'unité des forces palestiniennes organisées au sein d'une OLP forte et renouvelée, et le respect des droits humains par les institutions palestiniennes qu'elles soient à Gaza ou en Cisjordanie. La répression de manifestations pacifiques contre la politique de l'Autorité palestinienne ou contre celle de Gaza bafoue un droit fondamental. La demande d'une enquête sur la mort fin juin du militant Nizar Banat, alors qu'il était détenu par les forces de sécurité palestiniennes, est un acte citoyen qui doit être protégé dans un État de droit. Réclamer un calendrier pour les élections législatives et présidentielles qui étaient prévues en mai et juillet et ont été reportées sans motif crédible, est une demande absolument légitime. La réussite de la lutte contre l'occupation israélienne exige, en préalable, le respect des droits humains par les responsables palestiniens.

La résistance palestinienne doit être soutenue. Elle porte en elle une gigantesque soif de liberté et de justice. En témoigne la formidable mobilisation pour soutenir les luttes des prisonniers politiques palestiniens et plus particulièrement les six évadés de Gilboa qui ébranlent un peu plus le mythe de l'invincibilité de l'État colonial. ■

Taoufiq Tahani

Une exigence : la levée immédiate et inconditionnelle du blocus de Gaza

Comment parler du blocus de Gaza, de cette violence scandaleuse qui fait des Gazaouis des Palestiniens prisonniers dans leur enclave, séparée du reste de la Palestine par la fragmentation imposée par le régime israélien d'apartheid.

Gaza peuplée à 70 % de réfugiés de la Nakba, terre de résistance plusieurs fois occupée, faussement « libérée » en 2005 par le cynique plan de retrait unilatéral de la puissance occupante qui permet à Israël de garder Gaza sous surveillance constante avec des possibilités d'intervention armée à tout moment... « *Le plan de désengagement de Gaza, c'est le formol nécessaire pour qu'il n'y ait pas de processus politique avec les Palestiniens* » disait cyniquement M. Weissglass, conseiller de Sharon et son représentant auprès des États-Unis.

En 2007, après la prise de pouvoir du Hamas, avec la complicité des États-Unis, de l'Union européenne et d'un certain nombre des pays arabes, le cabinet de sécurité israélien a déclaré la bande de Gaza « entité hostile » se donnant le droit de ne plus tenir compte des Conventions de Genève et d'affamer un peuple.

Gaza la résistante : un peuple debout

Vivre depuis 14 ans, bouclés, assiégés, dans cette grande prison – un des territoires les plus densément peuplés de la planète – dont Israël possède toujours les clefs, sans possibilité de s'échapper ni liberté de mouvement, sans pouvoir se projeter dans l'avenir, c'est la terrible condition que subissent les plus de deux millions de Gazaouis, soumis à un blocus inhumain.

Gaza n'en peut plus du blocus et des attaques aux biens, aux personnes, et à l'environnement qu'elle subit. Les traumatismes infligés aux enfants sont dévastateurs à long terme.

Solidaire, créative, attachée à l'éducation et à l'avenir de ses enfants, la population de Gaza résiste. Les « Grandes marches du retour » pour exiger l'application de la résolution 194 de l'ONU et la levée du blocus, malgré la répression sanglante de l'armée israélienne, témoignent de la vitalité de la résistance populaire qui irrigue la société civile.

Ce blocus est illégal, il est inhumain

Selon le droit international, Gaza est un territoire de la Palestine toujours occupée et le blocus s'apparente à une punition collective imposée à l'ensemble de la population civile, un crime contre l'humanité proscrit par la 4^e Convention de Genève.

En plus de l'arrêt du développement de la bande de Gaza et des frappes aériennes répétées, le bouclage a sapé tous les aspects de la vie, paralysé le système de santé de Gaza et violé le droit des Palestiniens à se soigner, affaiblissant ainsi leur capacité à prévenir et à atténuer les effets de l'épidémie du COVID.

Le directeur de l'UNWRA, Matthias Schmale l'affirme : « *Gaza est en train de plonger dans une sorte de chaos social et économique. 80 % de réfugiés sont sous le seuil de pauvreté et dépendent de l'aide alimentaire.* »

Gaza en voie de dé-développement

Selon un rapport de la Conférence des Nations unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED), rien qu'entre 2007 et 2018, le blocus imposé par Israël a coûté presque 17 milliards de dollars à l'économie de l'enclave palestinienne, qui a vu son PIB par personne baisser de 27 %. Gaza a aujourd'hui un des taux de chômage les plus élevés au monde (aux alentours de 52 %, dont 67,5 % chez les jeunes). L'insécurité alimentaire touche près de 3 familles sur 4 et 54 % de la population vit sous le seuil de pauvreté (soit le double qu'en Cisjordanie). 80 % de la population dépend de l'aide humanitaire, alors que celle-ci diminue depuis une décennie. « *Gaza a vécu une des pires performances économiques au monde* », affirme le rapport qui estime qu'il est urgent de mettre fin au blocus.

Malgré les avertissements de l'ONU sur le fait que la bande de Gaza deviendrait inhabitable d'ici à 2020, les États n'ont jamais pris de mesures pour lever ce blocus illégal. « *Au lieu de cela, alerte le 30 mars 2020 la société civile palestinienne, les deux dernières années ont vu de nouvelles effusions de sang et de nouvelles souffrances pour le peuple palestinien à Gaza, résultat du recours généralisé et systématique à la force meurtrière et à d'autres formes de force excessive employée par Israël pour supprimer la Grande marche du retour* » (250 morts et 26 000 blessés) selon le *Palestinian Human Rights Organizations Council* (PHROC).



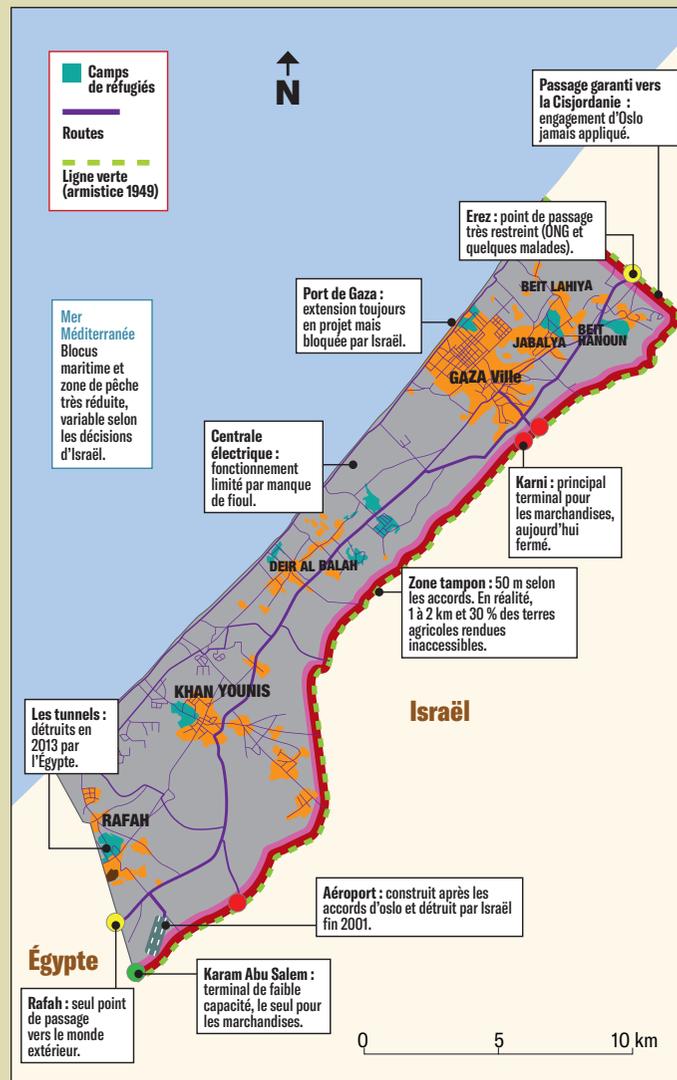
On imagine dans ce contexte, alors que quatre guerres, depuis 2008, ont accéléré la destruction de Gaza, les conséquences dramatiques de la dernière agression israélienne de mai dernier dont les frappes ont tué 254 Palestiniens, parmi lesquels 66 enfants. En Israël, les tirs de roquettes à partir de Gaza ont fait 12 morts dont un enfant, une adolescente et un soldat, d'après la police. L'intensité des bombardements israéliens de mai 2021 a été d'une violence inégalée, sans commune mesure avec les tirs de roquettes auxquels ils étaient censés répondre. En 11 jours, une puissance destructrice équivalente aux 51 jours de l'offensive de 2014 a ciblé la bande de Gaza, justifiant l'ouverture d'une commission d'enquête internationale indépendante et permanente, chargée d'examiner les atteintes au droit international humanitaire et aux droits de l'homme ayant abouti aux violences en mai dernier.

« Au-delà de la tragédie humaine tant pour les Palestiniens que pour les Israéliens [...], l'impact économique de l'escalade en mai a encore aggravé la crise humanitaire existante et gravement affaibli l'économie de Gaza », a déclaré devant le Conseil de sécurité, Lynn Hastings, la Coordinatrice spéciale adjointe de l'ONU pour le processus de paix au Moyen-Orient.

Cette punition collective infligée aux Palestiniennes et Palestiniens de Gaza doit cesser ! Elle relève du crime d'apartheid dont les sanctions sont imprescriptibles, comme le soulignent l'ONG *Human Rights Watch* et diverses instances internationales.

Notre campagne pour la levée immédiate et sans conditions du blocus de Gaza

Notre campagne appelle le gouvernement français et les autorités européennes à agir pour : la levée immédiate et sans conditions du blocus de Gaza, l'arrêt de toute coopération militaire et sécuritaire avec Israël, et la mise en place de sanctions



La tournée « Gaza balle au pied »

Du 21 septembre au 28 octobre, tournée en France de Naji Naji, footballeur amputé, représentant de l'Union palestinienne des personnes handicapées et Fouad Abou Ghalion, responsable de l'Association des footballeurs amputés de Gaza, avec Iyad Alasttal, le réalisateur palestinien du film *Gaza, balle au pied*.

Sur fond d'un contexte politique périlleux, ces jeunes footballeurs amputés nous donnent une leçon de vie, de résilience et d'espoir pour surmonter les difficultés que nous réserve la vie.

Partenaires : l'Association France-Palestine Solidarité, l'Union juive française pour la paix, les Amis des arts et de la culture de Palestine, le Temps de la Palestine, l'Association des Palestiniens en France, le Collectif Solidarité Palestine-Martigues Ouest Étang de Berre et le Collectif Palestine en résistances Marseille.

Voir le programme de la tournée : facebook.com/GazaBalleAuPied

cf. article p. 26 de ce numéro

à l'encontre de l'État d'Israël pour le respect du droit. Elle s'adresse en priorité à l'exécutif et à nos parlementaires, ainsi qu'à la population auprès de laquelle nous mènerons une campagne d'information et de sensibilisation.

Naturellement, la campagne se fait en partenariat avec le Collectif national, la Plateforme nationale des ONG et la Coordination européenne des comités pour la Palestine. Son lancement sera le 21 septembre à Paris à l'occasion de la première soirée de la tournée en France « Gaza, balle au pied ». D'autres temps forts suivront à commencer par l'envoi de messages, du 20 septembre au 26 octobre, aux parlementaires par le biais de l'outil « *organic campaign* » qui sera disponible sur le site de l'AFPS. Dans un deuxième temps, la campagne devra s'élargir à l'international afin de permettre l'organisation d'un événement le 30 mars 2022 à l'occasion de la Journée de la Terre et la mise en place d'une flottille pour Gaza au printemps. ■

Monique Étienne

Gaza, une page d'histoire (jusqu'à la 1^{re} intifada)

« La route terrestre unissant la Palestine à l'Égypte traverse le territoire de Gaza. Tous les conquérants venus d'Afrique ou d'Asie l'ont empruntée de Thoutmosis III à Allenby en passant par Cambyse, Alexandre, Napoléon et tant d'autres »
(Pierre de Miroschedji, Gaza Méditerranéenne).

Petit territoire de 360 km², à l'histoire riche et complexe, Gaza ne fut pas toujours la cage exigüe où survivent avec peine quelque deux millions d'habitants, composés à 70 % de réfugiés de 1948 et 1967. Voie de passage entre l'Égypte et le Levant, le territoire, à l'époque plus étendu, a connu des heures florissantes comme des périodes de guerres, d'invasions, de catastrophes... et de résistance.

Les nombreux vestiges l'attestent. Vers 4000 ans avant J.-C. des populations venues d'Égypte s'y installent. La domestication de l'âne, puis l'apparition de la métallurgie permettent l'avènement et le développement des échanges avec l'Égypte... c'est ainsi que commence l'histoire de Gaza dont le nom apparaîtrait aux environs de 1400 avant J.-C.

Objet de convoitises, lieu de passage obligé, carrefour commercial, le territoire frappé à plusieurs reprises par la peste, voit s'installer alternativement des conquérants venus de l'Ouest et d'autres venus de l'Est : Égyptiens, Assyriens, Babyloniens, Peuples de la Mer (les Philistins débarquent sur la côte vers 1200 avant J.-C.), Perses, Grecs, Romains, Croisés, Mamelouks et Ottomans... amenant des populations, des cultures et des religions diverses qui coexistent ou se combattent, selon les époques. Des cités se créent (Tell Sakan, Tell al'-Ajjul, Tell Harubah...) des sanctuaires destinés aux diverses divinités sont édifiés, détruits (temple de Zeus Marnas remplacé par une église), changent de destination (l'église des Croisés transformée en mosquée)... Des périodes de forte croissance et de prospérité alternent avec des périodes de déclin. Gaza fut non

seulement un centre économique agricole et commercial, mais aussi un centre intellectuel culturel et artistique, notamment au XIII^e siècle ou pendant l'époque mamelouke.

En 1516, Gaza et sa région passent sous domination ottomane. Quatre siècles après, l'empire, allié de l'Allemagne, s'engage à ses côtés lors de la Première Guerre mondiale. Il en paie le prix fort, et Gaza avec lui. La ville est bombardée, les principaux monuments et le centre de la ville sont détruits.

Le 7 novembre 1917, Gaza tombe aux mains des Britanniques. En 1922, la Société des Nations confie le mandat sur la Palestine – qui inclut Gaza – à la Grande-Bretagne.

Après 1948, l'Égypte administre le territoire qui, divisé, devient la bande de Gaza, conséquence des accords d'armistice conclus entre Israël et l'Égypte. 200 000 à 250 000 réfugiés chassés par les forces israéliennes affluent. Huit camps sont créés, administrés par l'UNRWA. En 1956, lors de l'aventure militaire franco-israélo-britannique pour s'emparer du Canal de Suez, l'armée israélienne occupe Gaza où elle se livre à de nombreuses destructions, arrestations et exactions.

En 1967, à la suite de la guerre de juin, Israël occupe la bande de Gaza et installe des colonies. Le 8 décembre 1987 éclate dans le camp de Jabalya la première *Intifada*, qui embrase tous les territoires palestiniens occupés.

Malgré l'évacuation des colonies juives de Gaza et le retrait unilatéral des forces israéliennes ordonnés par Ariel Sharon en 2005, la bande de Gaza, sous blocus depuis 2007, demeure toujours un territoire occupé selon le droit international. ■

FL

Claude et Youssef Abou Samra

Gaza : si près, si loin...



Au début des années 80, nous habitons Ramallah et pouvions aller librement à Gaza. Nous étions sous le même régime d'occupation militaire israélien, nos cartes d'identité étaient données par l'occupant, nos voitures avaient les mêmes plaques d'immatriculation avec la lettre de la ville en hébreu qui pouvaient aller d'une région à l'autre. Il n'y avait pratiquement

pas de frontières. Pour s'y rendre, on traversait une partie du territoire israélien qui nous séparait, sans barrages, sans permis ni autorisation. On allait à Gaza voir des amis, voir la mer, on revenait avec du poisson, des petits meubles en rotin, des fruits... Bien que les conditions de vie, notamment dans les camps de réfugiés, fussent difficiles, les Gazaouis étaient accueillants et l'occupation militaire ne nous semblait pas plus pesante qu'à Ramallah.

Correspondants de l'Association Médicale Franco-Palestinienne

(AMFP) pour les parrainages d'enfants, nous allions régulièrement à l'Union des Femmes Palestiniennes de Gaza dirigée par l'inoubliable Yusra Barbari, y compris pendant la première Intifada. Malgré la présence massive et la répression de l'armée israélienne, nous pouvions encore circuler pour rendre visite aux familles des enfants parrainés dans les camps, mais la douceur que nous avions connue à Gaza s'estompa.

Paradoxalement, avec l'ouverture du processus d'Oslo dans les années 1990, l'entrée à Gaza devenait de plus en plus difficile, les Palestiniens avaient besoin de permis pour aller travailler en Israël.

On ne sait plus quand tout a définitivement changé. Nos derniers souvenirs à Gaza sont ces voyages en bus du journal *La vie* ou de l'AMFP que nous avons accompagnés, pleins d'espoir, en 1994. Peu à peu, nous ne pouvions même plus aller à Jérusalem, donc nous ne pensions guère aller à Gaza... Mais nous n'imaginions pas que nous ne pourrions jamais y retourner.

Entre dépolitisation et désinformation, le JT de France 2 épinglé

L'observatoire des médias *Acrimed* a réalisé une enquête sur le traitement médiatique d'Israël-Palestine au journal télévisé de *France 2* lors des événements du printemps dernier. La conclusion : une « escalade d'indigence », et un constat qui peut s'étendre à d'autres médias audiovisuels. Entretien avec **Pauline Perrenot**, coauteure de l'enquête.

Vous montrez, pour une même correspondante à Jérusalem, le fossé entre son excellente production écrite pour un grand quotidien et la médiocrité de ses reportages pour le JT de France 2.

P. P. : La contrainte des formats courts et les conditions d'exercice de la profession sont un premier élément d'explication. Le JT peut parfois

contacter le journaliste dans l'heure précédent la prise d'antenne et lui demander un sujet de 30 secondes à 2 minutes. Il faut en plus connaître le quotidien d'un pigiste voire de certains correspondants sur place : loyers, matériels, etc. peuvent être à leur charge. Dans l'audiovisuel en général, les directives économiques sont à la réduction des coûts, et ça a des conséquences sur la qualité de l'information. On préférera

toujours un plateau avec des invités (dans le cas des chaînes d'info) ou de courts directs plutôt que des reportages long format.

Un deuxième élément tient aux politiques éditoriales. Il y a un cahier des charges à remplir : présenter les violences d'un « camp »

contre l'autre, puis rappeler >>> 17

Pluie mortelle de roquettes sur Tel-Aviv, frappes musclées d'Israël sur Gaza

#MONDE #FAITS DE SOCIÉTÉ | PAR AFP | Mis à jour le 12/05/2021 à 06:58 | Publié le 12/05/2021 à 06:44



Le quotidien d'une correspondante

D'un autre côté, ceux que l'ancien correspondant du *Monde* à Jérusalem, Piotr Smolar, qualifie de « fourmis haineuses », à savoir les défenseurs aveugles et invétérés de la politique israélienne, refusant tout article ou reportage pouvant nuire à l'image d'Israël. En contactant directement sa rédaction ou en l'invectivant dans de nombreux messages sur les réseaux sociaux, le journaliste doit produire du contenu en pensant aux conséquences possibles de ce qu'il écrit, enregistre ou filme. Dans une enquête long format pour *Orient XXI* sur l'existence ou non d'un lobby israélien en France, le journaliste Jean Stern décrit comment cette pression constante et permanente « pousse à l'autocensure » ou à éviter la prise de risque au profit de productions « équilibrées » qui déforme la réalité.

Pire, Vlahovic témoigne du faible nombre de production dont elle est fière après trois ans sur place, tant les demandes de rédaction sont formatées et envoyées dans l'urgence. Une lassitude qui vire parfois au découragement lorsque son reportage est retiré du site d'une grande radio francophone, sans qu'elle soit prévenue, suite à la pression d'un animateur d'un site pro-israélien passé spécialiste dans le harcèlement de journalistes. Un acte revendiqué par son auteur.

Marine Vlahovic, Carnets de correspondante (1/5) : En direct de Ramallah, Arteradio.com, 3 juin 2021.

Jean Stern, Match truqué sur le ring médiatique, OrientXXI.info, 18 mai 2021.

Jean Stern, France-Israël : Lobby or not Lobby?, OrientXXI.info, 12 janvier 2021.

De 2016 à 2019, Marine Vlahovic était la correspondante à Ramallah pour la radio publique francophone. Dans un podcast pour *Arte radio* elle décrit les difficultés d'informer, sous pression permanente. D'un côté, l'ensemble des journalistes présents en Israël et Palestine sont « abreuvés d'information » par les autorités israéliennes. Points presse réguliers, argumentaires et documents militaires envoyés par mail, rencontres avec des officiers : l'armée israélienne est prête à tout pour peser dans le traitement des événements. Pire, bien que la censure militaire s'exerce pleinement dans les médias israéliens, certains journalistes étrangers peuvent également en faire les frais : le refus de prendre en compte le point de vue d'un officier ou la divulgation d'informations sensibles peut valoir au journaliste le non-renouvellement de son visa voire des difficultés, par la suite, pour accéder à certains lieux.

Huda Al-Sadi, de Gaza

Morceaux de la vie quotidienne à Gaza



Il est difficile de décrire notre vie à Gaza ! Difficile de transmettre la vraie image de Gaza. Sa beauté et sa misère.

Petite j'attendais avec impatience de grandir pour pouvoir franchir la barrière, pouvoir voyager, pouvoir simplement voir le monde. Mais j'ai découvert qu'à Gaza, nous n'avons pas le droit de circuler librement. C'est la

réalité pour 95 % des Gazaouis qui n'ont jamais eu la possibilité de sortir de Gaza.

Dans la bande de Gaza, il n'y a pas d'aéroport. Les sorties se font par deux passages ; celui de Rafah, côté égyptien et celui d'Eretz, côté de l'occupation israélienne.

Mais ces deux portes ne sont pas suffisantes, pour la simple raison que nous devons obtenir un permis de l'Égypte ou de l'occupation. Et cela peut prendre d'un à trois mois dans les meilleures conditions de stabilité, et entre trois à six mois quand les conditions sont explosives. Donc, chers amis, difficile d'essayer de venir nous visiter dans ces conditions !

Enfin, lorsque vous avez la permission, cela ne suffit encore pas pour être traité avec humanité !

Simplement parce que les conditions de transit sont révoltantes. Voici mon expérience - même si je n'aime pas ce souvenir -, il y a deux ans, ma mère et moi avons fait une demande pour aller à Dubaï chez mon frère, que nous n'avions pas vu depuis dix ans :

Nous avons attendu six mois avant - par bonheur - de décrocher notre permission. Levées à 5 heures du matin, nous arrivons au passage de Rafah vers 7 heures. Il a fallu attendre 14 heures pour terminer les procédures administratives dans une pièce sale. Mais, Palestinien, vous

apprenez à devenir extrêmement patient.

Puis nous avons pu nous diriger vers l'aéroport égyptien. Mais attendez, le trajet n'a pas encore commencé ! De 14 heures à 23 heures nous sommes restées dans un taxi avec une cinquantaine d'autres, pour passer 5 check-points. A chacun, on a fouillé nos valises directement sur le sol... Mais finalement, nous sommes arrivées à l'aéroport pour commencer le voyage.

Ainsi, en tant que Gazaoui, vous avez besoin de plus de 16 heures, simplement pour arriver à l'aéroport. Et encore, certaines fois, il faut une journée supplémentaire. Restez en alerte, vous risquez de perdre votre tour ! Et maintenant, que veulent dire 8 heures d'électricité pour vous ? C'est une nouvelle expression qu'il faudrait ajouter aux dictionnaires pour remplacer 24 heures/24 !

À Gaza, depuis 14 ans - date du début du blocus de la bande de Gaza - nous vivons et nous adaptons nos journées à ces 8 heures d'électricité. Ce qui est drôle, c'est que nous avons un programme horaire en fonction de l'électricité dans chaque région de Gaza. C'est ironique la façon dont on modifie la vie de plus de deux millions de personnes, simplement parce que le monde ne bouge pas pour briser ce blocus.

Reprenons le sujet. Puisque nous n'avons au mieux que 8 heures d'électricité, le reste de la journée, nous nous servons de générateurs, de batteries... Et ceux qui n'en ont pas les moyens utilisent des bougies, ce qui provoque des incendies et des morts dans ces familles pauvres.

Le moment où revient l'électricité est à la fois drôle et triste. Amusant de voir toutes les familles, tout un quartier, courir en tous sens pour charger les appareils, faire la lessive, utiliser internet, regarder la TV.

Je suis triste quand j'entends mes neveux de 3 - 4 ans réclamant de regarder leur dessin animé en criant : « *l'électricité est venue, allume-moi la télé* ». Ils sont trop petits pour vivre ces problèmes et cette tristesse. Ou lorsque maman court en criant « *allez charger vos téléphones; il faut faire la lessive; allumez le ventilateur, il fait tellement chaud!* »

C'est tellement frustrant lorsque l'électricité se coupe pendant une leçon, ou une formation en ligne. Ou lorsqu'un grand hôpital déclare qu'il ne peut plus recevoir de malades puisqu'il n'a plus de courant pour faire fonctionner les appareils !

C'est affligeant qu'en 2021 on ne puisse pas progresser à cause de l'occupation, sans pouvoir agir ! Lorsque nous voulons rendre visite à nos amis, nous ne leur demandons pas s'ils sont libres, mais s'ils ont de l'électricité... Peut-être que nous venons du futur et que vous êtes encore au passé... Qui sait ? La vie sans électricité est difficile. Mais nous persévérons pour garder une flamme en nous.

Vous aimez les films d'action ? Venez à Gaza ! Petit coin isolé du monde où il y a régulièrement une agression ! Quand nous réclamons nos droits, nous sommes bombardés. Si nous réclamons notre liberté sur notre terre, nous sommes bombardés. Si nous défendons nos maisons, nos familles, notre vie, nous serons bombardés !

C'est une armée monstrueuse composée de navires de guerre, d'avions de guerre, de chars, équipée de bombes au phosphore qui assiège depuis plus de 14 ans une population.



Le port de Gaza

À chaque agression, plus de mille familles perdent des proches, leur maison, leurs souvenirs et parfois leur vie.

Durant chaque agression, des familles sont simplement effacées du monde comme si elles n'avaient jamais existé. Cela est douloureux d'avoir le sentiment que nous sommes des numéros – effacés – sans que ce monde s'en soucie.

Décrire une scène pendant l'agression? Pouvez-vous comprendre ce que l'on ressent? Je ne vous souhaite pas de le vivre.

L'agression commence soudainement. Nous entendons simplement des bombes ici et là-bas, arbitrairement. Des avions militaires et des drones couvrent notre ciel, des chars entourent le voisinage, sans oublier les navires qui remplissent notre mer!

Lorsque les bombardements commencent, la première chose à faire est de préparer nos sacs à dos au cas où notre maison serait bombardée sans raison, ou la maison d'à côté. Dedans, nous mettons nos papiers essentiels, nos mobiles, quelques vêtements, dans la peur. Les petits nous font sourire lorsqu'ils préparent leurs petits sacs en y mettant leurs jouets. Puis nous nous enfuyons de notre maison, en laissant derrière nos souvenirs.

Quel drame d'être tuée de sang-froid.

Pendant l'agression, nous nous regroupons chaque nuit. Pourquoi la nuit? Parce que l'armée de l'occupation bombarde particulièrement pendant la nuit. Ils sont inhumains et barbares au point de choisir la nuit pour nous priver de sommeil. Imaginez avec moi, toute la famille rassemblée dans une pièce, avec nos sacs, attendant notre tour d'être bombardés. À chaque bombe je sens mon cœur se déchirer, je sens que la bombe me fait défaillir. Oui nous sommes Palestiniens, nous sommes nés en criant résistance, nous sommes debout, nous vivons la peur quotidiennement, mais nous sommes malgré tous Humains! Et nous savons bien ce que veut dire le mot « MORT », ce que veut dire le mot « PERDRE ». Perdre ta famille, qui t'entoure, de façon à mourir ensemble!

Et quand nous voulons essayer de dormir, nous désignons un membre qui veillera afin qu'il nous alerte au cas où les bombardements se rapprocheraient!

Durant l'agression, les familles vivant près de la frontière, ou là où de façon arbitraire les bombardements sont plus intenses, vont se réfugier dans les écoles dans des conditions incertaines.

Durant l'agression, des tours, des centres commerciaux, des usines, des jardins, des mosquées, des libraires sont anéantis comme des biscuits!

Durant l'agression, des enfants jouant dans la rue sont pris pour cible, des taxis civils sont ciblés, des mamans, des vieillards sont ciblés, lors de la dernière agression un oiseau a été aussi pris pour cible!

Aucun mot ne peut décrire l'agression!

Vivre dans une prison à ciel ouvert, c'est la façon de définir la vie à Gaza. Mais être isolés pour cause de Coronavirus devient une catastrophe pour les Gazaouis!

Nous sommes experts en blocus. Nous pouvons apprendre au monde comment s'adapter au confinement! Mais cette prison dans la prison, c'était infernal à tolérer pour les Gazaouis, même si nous nous sommes adaptés, comme toujours!

Ainsi, le début de l'infection au Coronavirus a d'abord été difficile sur

le plan moral, avant d'être difficile par d'autres aspects.

Moralement parce que nous souffrons déjà du cancer de l'occupation et quand un malade cancéreux est atteint du Coronavirus, le résultat est une mort absolue!

À Gaza, au début de la pandémie, nous n'avions pas de centre d'examen clinique ni de médicaments, ni de respirateurs, puisque l'occupant refusait de faire entrer quoi que ce soit. C'était difficile de savoir si quelqu'un avait la grippe ou le Corona. Donc, nous nous sommes confinés sans être préparés à l'enseignement en ligne, au travail en ligne, au traitement des cas, sans lieux équipés pour les situations d'infection. Tout était obscur, nous ne savions rien.

Les enfants ont stoppé leur scolarité quelques mois. Les employés ont arrêté de travailler, beaucoup des Gazaouis ont perdu leur travail, la situation économique et sanitaire est devenue de pire en pire. Après



Pêcheurs à Gaza

quelques mois de confinement et après que l'occupation a permis de laisser entrer quelques équipements nécessaires, finalement un seul centre d'examen clinique a pu ouvrir – il a été bombardé, mais heureusement il a été reconstruit –, peu à peu le travail et l'enseignement reviennent trois jours par semaine et le reste en ligne. Les Gazaouis sont devenus plus alertes, même si nous avons été les derniers à recevoir le vaccin contre le virus. Maintenant, une majorité est vaccinée.

Mais la pandémie n'en finit pas. La situation économique est pire qu'avant, nous souffrons du taux de chômage le plus élevé au monde, les agressions nous entourent de tous côtés, le blocus est quotidien dans nos vies.

Et en dépit de tout cela, nous survivons toujours! Nous arrachons la vie à l'intérieur de la misère. Nous savons très bien comment exprimer notre joie, nous trouvons une solution pour chaque problème que nous devons affronter. Nous tricotonons la joie par nos pleurs.

Gaza est une belle ville et ses habitants sont des héros.

Si vous voulez sentir le vrai sens de la vie, apprendre comment vivre et comment aimer la vie, venez à Gaza, vous serez les bienvenus!

Au-delà du Covid, des amputations et de la souffrance post-traumatique

« La bande

de Gaza sera invivable en 2016 », formule recyclée plus tard sous la forme : « Selon l'ONU, la bande de Gaza sera invivable en 2020 ». Nous sommes en 2021, au sortir de la quatrième guerre subie depuis l'hiver 2008, et Gaza est toujours vivante malgré quatorze années de siège. Quel est donc l'état sanitaire objectif de Gaza, quel tableau en donner, en se basant sur une cinquantaine de courts séjours effectués depuis 2001, et aussi sur les rapports périodiques de l'Organisation mondiale de la santé ?

Un système de santé « de gauche »

Depuis 2007, et à la suite des élections remportées par le Hamas en 2006, la bande de Gaza est administrée par une formation politique fortement marquée par la notion d'entraide, d'aide aux plus démunis et par là même à la gratuité des soins de santé. Malgré la création à Gaza d'une faculté de médecine en 2001, et donc de la production régulière de nouveaux médecins, il n'y a que très peu de ces médecins « généralistes » sur lesquels est basé notre système de santé. D'où un très fort encombrement des structures hospitalières et des centres de santé gratuits. Des praticiens aux consultations surchargées, qui rendent difficiles de parler aux patients et aux familles, bien souvent pas d'examen clinique, et de fournir des prescriptions adaptées ce qui, cumulé avec l'effet négatif de la pénurie de médicaments, ne contribue pas à produire une médecine générale de haute qualité. Heureusement, les centres de soins primaires sont là, notamment ceux de l'UNWRA. Ils accomplissent un travail de première ligne, en particulier les vaccinations infantiles, ce qui confère à Gaza des taux de vaccination analogues à ceux des pays les plus développés. De même les soins apportés à la femme enceinte et au suivi des grossesses contribuent au bon classement du système sanitaire. Dans ces conditions, le secteur privé, dépourvu de tout financement de l'État, est très réduit, et notamment beaucoup plus limité qu'en Cisjordanie occupée. Peu d'investissements et pauvreté généralisée de la population en sont la cause. Les besoins en médicaments, vaccins,

et matériels médicaux sont assurés par la pharmacie centrale de Ramallah, en tenant compte dans la répartition du déficit du secteur privé¹, heureusement complétées par les donations d'acteurs privés ou étatiques. Parmi ceux-ci signalons l'importance de l'aide de La Malaisie et de l'Indonésie, des associations musulmanes étrangères lorsque la frontière avec l'Égypte n'est pas fermée², et de certaines ONG, notamment la Croix-Rouge et le PCRFR (*Palestinian Children's Relief Fund*). L'action des autres ONG, en particulier occidentales, en dehors de PALMED³, est marginale et mal intégrée à la politique générale de santé.

Une formation des acteurs de soin adaptée à l'état de siège

L'un des moyens bien connus du colonisateur pour assujettir le colonisé est de maintenir un bas niveau d'éducation. Donc pas d'études supérieures. De 1948 à 1967, c'est l'Égypte qui prend en charge l'administration de Gaza. Avec une règle bienvenue, établie par Nasser : les études universitaires pour les Gazaouis, comme pour les Égyptiens, sont gratuites. Ainsi la plus ancienne génération des médecins de Gaza a été formée en Égypte, notamment Abdelaziz Rantisi, premier pédiatre de Gaza⁴, ou Mahmoud Zahar formé à la chirurgie à la même époque. Avec la conquête de Gaza par Israël en 1967, l'opportunité disparaît, et les formations supérieures se déroulent désormais dans les pays qui financent des bourses d'étude ; pays de l'Est notamment l'Union soviétique et la Roumanie, Bangladesh, Algérie⁵ ; le Royaume-Uni⁶, l'Irlande⁷, l'Allemagne⁸, l'Espagne ou l'Italie pour les plus fortunés. Une situation intenable à terme, et bien comprise par le Sheikh Yassine qui fonde l'université islamique de Gaza en 1978, avec en 2001 la création d'une faculté de médecine. Les premiers médecins entièrement formés à Gaza sortent donc en 2007, lors de l'instauration du siège israélo-égyptien. Une dizaine de filières de spécialités médicales et chirurgicales suivent. Enseignement en anglais, informatisation maximum, enseignement à distance à partir de l'étranger, un enseignement de haute qualité réservé aux meilleurs bacheliers et bachelières. La création d'écoles de soins infirmiers par Mahmoud Zahar a contribué également de manière décisive à l'amélioration des soins hospitaliers par rapport à l'époque des infirmiers « formés sur le tas ». Enfin des congrès ont lieu régulièrement, l'occasion d'une autoévaluation des pratiques et

1 Selon le Dr Mohamed Abu Ghali qui fut notamment directeur de la pharmacie centrale des hôpitaux.

2 Le passage par Israël de dons ou de personnel en provenance de pays musulmans n'est pas autorisé.

3 Association des médecins d'origine palestinienne établis en Europe, qui a introduit notamment la transplantation rénale à Gaza.

4 Assassiné par Israël en avril 2004.

5 La quasi-totalité des Gazaouis francophones ont appris cette langue en Algérie.

6 Mofeed Mukalalati qui fut le premier doyen de la faculté de médecine.

7 Mohamed el-Kashef, efficace responsable de la coopération médicale internationale.

8 Bassem Naïm qui fut pendant dix ans ministre de la Santé.

de comparaison avec la littérature internationale. Une bonne maîtrise technique permet d'alterner les communications « internes » en présentiel, et des présentations en provenance de l'étranger. Signalons les réunions, inhabituelles pour nous, associant des spécialités différentes⁹, qui contribuent à réduire le cloisonnement si fréquent dans nos pays.

Les points forts

La médecine à Gaza est concentrée sur l'essentiel : le traitement de la traumatologie et des maladies courantes. Mais il y a aussi une activité soutenue dans des spécialités relativement pointues comme la chirurgie cardiaque, la transplantation rénale, la neurochirurgie. La chirurgie endoscopique n'est développée que dans les domaines où son coût et sa fiabilité sont plus intéressants que par la chirurgie à ciel ouvert. Ainsi la médecine à but lucratif n'a qu'une place très réduite. La prévention est bien présente, avec des campagnes de santé publique : utilisation du réseau des mosquées pour lutter contre le tabagisme, loterie pour inciter les récalcitrants à la vaccination anti Covid. Et la pénurie a constitué l'un des moteurs de l'informatisation : liaison entre des différents centres de santé, numérisation de l'imagerie fournie par email sur les téléphones portables des patients. Signalons enfin la fidélisation du personnel médical et paramédical qui continue à travailler malgré des réductions de salaires parfois massives.

Les points faibles

Malgré l'accession de certains services ou hôpitaux au rang hospitalo-universitaire¹⁰, la pénurie généralisée affectant les hôpitaux crée un saut qualitatif entre ce que les étudiants apprennent en faculté et la médecine qu'ils sont contraints de pratiquer. Et ceci dans tous les domaines. Plus de la moitié des médicaments sont en « stock zéro », empêchant notamment la réalisation de protocoles de chimiothérapies complets. Mais aussi pénurie de matériel jetable, bombardement par Israël des locaux de recherche de la faculté de médecine, empêchement par Israël de l'acquisition de la radiothérapie, tous ces éléments font que l'état de siège est le principal responsable du retard médical de Gaza. S'y ajoutent les restrictions drastiques des possibilités de formations complémentaires et de stages à l'étranger : il faut à un étudiant sept documents pour pouvoir sortir de Gaza et, lors de la réception du dernier document, la durée de validité du premier est bien souvent dépassée. Pour les patients, signalons la réduction drastique des acceptations de transferts en dehors de la Bande, en sachant que la plupart des transferts se font en direction d'hôpitaux palestiniens de Jérusalem-Est ou de Cisjordanie occupée, tandis que les rares transferts pour traitement en Israël sont facturés à l'Autorité Palestinienne. Chantage et tentatives de corruption lors du passage d'Erez pour les malades dont l'état nécessite des sorties régulières (radiothérapies). Un relevé des décès « indus »



Consultation à l'hôpital Nasser de Khan Younis le 16 mars 2011 après passage par l'Égypte (tunnel)

c'est-à-dire directement liés à la situation de siège, concernant en particulier les enfants, est tenu et fera partie des documents adressés à la Cour pénale internationale lors de l'enquête ouverte à La Haye. Il s'agira néanmoins de dossiers médico-techniques ardues, difficiles à défendre dans une enceinte de ce type.

Comme pour toutes les autres activités à Gaza, la simple levée du siège israélo égyptien permettrait un saut qualitatif immédiat au système de santé qui est maintenu à un bon niveau selon les critères de l'Organisation mondiale de la santé. Un exemple, à petite échelle, est éclairant : l'association PCRIF a créé simultanément deux centres de cancérologie infantile, l'un à Gaza, soumis au siège, l'autre en Cisjordanie occupée ; pour ce dernier, le taux de survie des enfants atteints de cancer, en seulement deux années, a rejoint les chiffres des pays développés.

Et le Covid, dans tout ça ? Alors que la diffusion mondiale de la maladie a commencé en mars 2020, du fait de l'isolement de Gaza, de mesures très strictes de quarantaine prises par le ministère de la Santé de Gaza associée à un dépistage systématiques chez les entrants, les premiers cas autochtones ne sont apparus qu'en septembre 2020. La diffusion de la maladie a alors suivi son cours avec une mortalité « honorable » d'un pour cent des nouveaux cas dépistés¹¹. Et malgré un taux de vaccination très faible. Là encore les Gazaouis « ont fait avec ». À Gaza le cancer¹² tue davantage que le Covid ou les bombardements. ■

Christophe Oberlin

Chirurgien, dernier ouvrage paru : *Les dirigeants israéliens devant la Cour pénale internationale* – L'enquête, Erick Bonnier 2020

9 Intérêt particulier du congrès multidisciplinaire *Surgery in Palestine* où les différentes spécialités chirurgicales présentent chacune leur état d'avancement.

10 Un nouveau Centre hospitalo-universitaire, financé par la Turquie, vient d'ouvrir à Netzarim.

11 Le ministère de la Santé publie chaque jour le nombre de nouveaux cas dépistés et le nombre de décès enregistrés, ainsi qu'une statistique globale.

12 Notamment le cancer du sein : voir le film d'Aline Fontaine publié sur la chaîne Arte.

Gideon Levy : « La levée du blocus est une étape indépassable »

Journaliste au quotidien *Haaretz*, Gideon Levy chronique depuis les années 1980 les dérives de sa société et les injustices que la colonisation et l'occupation infligent au peuple palestinien, défiant à chaque article le consensus israélien. Plusieurs fois honoré pour son travail, il a reçu en 2021 le prestigieux prix Sokolow.

En 2005, Israël s'est retiré de la bande de Gaza et impose un blocus sur l'ensemble du territoire, renforcé depuis l'arrivée au pouvoir du Hamas en 2007. Y a-t-il eu des changements dans les politiques israéliennes depuis 2005 ?

G. L. : Malheureusement c'est toujours la même chose, peu importe qu'il s'agisse d'un gouvernement de droite ou de gauche. En réalité, la politique israélienne visant à séparer Gaza de la Cisjordanie remonte aux années 1990, avec les premières fermetures des voies de communication. L'objectif était, déjà, d'isoler Gaza de la Cisjordanie afin d'empêcher la viabilité d'un État palestinien. Et cette politique continue, renforcée aujourd'hui par un blocus cruel, illégal et inhumain. Aucun gouvernement n'a manifesté le souhait de lever ce blocus.

Récemment, le ministre israélien des Affaires étrangères, Yair Lapid, a dit être prêt à discuter d'un plan de « paix économique » avec la bande de Gaza afin de faciliter la reconstruction du territoire et, en retour, de permettre aux Israéliens de vivre en sécurité. Que vaut cette promesse ?

G. L. : Il ne faut pas la prendre au sérieux, ce sont des mots vides. Lapid veut satisfaire son électorat, sa base politique en faisant croire qu'il essaie de faire bouger les choses, alors qu'il ne fait rien. La levée du blocus est une étape indépassable avant toute discussion de paix. D'abord la liberté, ensuite pourquoi pas les discussions économiques et les échanges entre les territoires. Tant de fois les Israéliens ont fait de fausses promesses aux Palestiniens ou des propositions auxquelles ils ne croyaient même pas eux-mêmes. L'économie ne peut pas remplacer les droits politiques. Les dirigeants israéliens ne comprennent pas qu'il ne s'agit pas seulement d'accès à l'eau potable, à une nourriture diversifiée mais à la dignité. Les Gazaouis ne retrouveront pas leur dignité tant que le blocus ne sera pas levé.

Depuis 2005, Gaza a connu quatre offensives militaires israéliennes, chacune plus meurtrière et dévastatrice. Pourquoi le camp de la paix demeure-t-il si silencieux ?

G. L. : D'abord, le camp de la paix est très rétréci. Je ne m'aventurerai pas à dire qu'il n'existe plus, mais il est faible, en nombre comme en influence. La gauche sioniste continue de se réclamer du camp de la paix mais elle ne s'est jamais opposée, depuis 2005, à aucune de ces guerres. En règle générale, l'opinion publique israélienne affiche un soutien clair à toutes ces actions violentes de leur armée, du moins au début des opérations. Peu à peu, si la situation devient intenable, une opposition commence à appeler à un arrêt des hostilités, sans pour autant remettre en question la manière d'agir.



Gideon Levy

Comment la bande de Gaza est-elle présentée dans les médias israéliens ? Les journalistes israéliens s'informent-ils de la situation à Gaza ?

G. L. : Gaza n'est évoqué que lorsque des roquettes sont envoyées sur Israël. Le reste du temps, le sujet n'intéresse pas les médias. Les Gazaouis ne sont dépeints que comme des gens armés, des militants n'ayant comme rêve que d'exterminer Israël. Et cela dure depuis des décennies : « Gaza est un lieu dangereux ». Évidemment, ce n'est pas le cas, je connais bien la bande de Gaza, c'est un territoire plein de gens formidables, emplis d'humanités et de courage. En quinze ans, aucun journaliste n'a pu entrer dans Gaza, à moins de violer les règles militaires, et cela ne provoque aucune protestation de la corporation. Je pense même qu'ils sont, pour la plupart, heureux de ne pas avoir à y aller, de ne rien entendre ni savoir sur ce que vivent les Gazaouis.

Le 15 mai, l'armée israélienne a bombardé l'immeuble abritant les locaux d'Al Jazeera et Associated Press. Comment les journalistes israéliens ont-ils réagi et parlé de ce crime de guerre ?

G. L. : Comme toujours, nous avons eu l'information par le biais d'un communiqué de l'armée et des détails lors d'une conférence de presse d'un officier. Aucun journaliste n'a interrogé la légitimité d'une telle

action, ni envisagé une protestation. Les médias ont simplement repris l'info, se satisfaisant de la version militaire affirmant que le bâtiment abritait des « terroristes » et du matériel militaire.

D'ailleurs le lexique de la guerre contre le « terrorisme islamiste » est systématiquement employé par l'armée israélienne pour justifier chaque action à Gaza...

G. L. : Mais c'est la même attitude depuis les années 1950 ! Déjà à l'époque, Gaza était appréhendé comme un « nid de terroristes », un lieu de tous les dangers. Pourtant cela n'empêchait pas bon nombre d'Israéliens, dans les années 1970 et 1980, d'aller à Gaza pour le shopping, et des centaines de milliers de Gazaouis de venir travailler en Israël.

En 2019, en ouverture d'un symposium à Luxembourg consacré au futur des Israéliens et des Palestiniens, vous avez surpris l'auditoire en plaidant pour la solution à un seul État. Comment envisagez-vous la bande de Gaza, où 70 % des habitants sont des réfugiés, dans votre projet d'État unique ?

G. L. : Peut-on faire autrement ? Gaza ne peut pas être laissé de côté d'une solution, quelle qu'elle soit. Les Israéliens sont bien conscients que la situation actuelle n'est pas tenable, donc soit les autorités mettent définitivement fin à la séparation entre Gaza et la Cisjordanie

pour envisager l'établissement d'un État palestinien viable ; soit il ne reste plus qu'à se tourner vers l'ultime solution, c'est-à-dire un seul État. Sauf qu'en Israël, la majorité ne veut pas d'État palestinien et les derniers à discuter de ce projet constatent qu'il manque sérieusement de saveur, voire d'intérêt.

Je pense que le débat sur un ou deux États est clos au profit de : « *Quel type de régime voulons-nous pour notre État unique ?* » Ce que nous vivons aujourd'hui n'est-ce pas déjà un État unique ? Mais ce n'est pas une démocratie car les droits n'appartiennent qu'à une minorité. À nous de le transformer en démocratie, ce qui demandera énormément d'énergie et de temps.

Je ne vois aucune autre voie pour le futur, et naturellement Gaza doit en faire partie. Ce n'est pas qu'une question de territoire : il est illusoire de vouloir séparer les populations de Gaza du reste de la Palestine, des familles sont dispersées entre la Cisjordanie, Gaza et Israël. Rien ne sera évidemment facile, tant la population de Gaza souffre et vit dans une extrême pauvreté. A-t-on un espace pour permettre aux millions de réfugiés de retourner chez eux ? Non, mais nous avons un enjeu, celui de la démocratie entre la mer Méditerranée et le fleuve Jourdain, où chacun jouirait de droits égaux. Je nous crois capable de trouver une solution pour les réfugiés et de faire de cette terre un lieu de vie digne.

Propos recueillis par Thomas Vescovi

11 >>> que l'autre camp est aussi responsable de violences, dans une improbable démarche d'« équilibre ».

Bon gré mal gré, le journaliste intègre les contraintes et se moule dans cette « histoire », au risque de ne plus être sollicité. Sans compter que parfois, des journalistes font la voix off depuis leurs bureaux parisiens et accolent un récit prémâché à des images envoyées par les correspondants...

Pour d'autres journalistes, généralement plus haut placé dans les rédactions, on trouvera enfin une réelle indifférence pour le sujet, flirtant parfois avec une forme de lâcheté. Ils en parlent parce que leur rédaction le leur demande, sans creuser davantage. Et se défaussent de leur propre incurie en considérant que le sujet « n'intéresse pas » leur public. Naturellement, cela produit de l'information au rabais.

Vous parlez d'une « obsession de l'équilibre » dans les reportages du JT. Par quoi cela se traduit-il ?

P. P. : C'est l'obsession de la symétrie. Chaque reportage est réalisé de la même manière, d'abord un « camp », puis l'autre, comme si les bombardements = tirs de roquettes. Le lexique est devenu automatique : « flambée de violence », « engrenage de la violence », « escalade meurtrière », « affrontements », « heurts » ... Cette approche neutralise complètement les rapports de force en présence et produit une image déformée des réalités politiques. L'armée israélienne, un État reposant sur des institutions stables, et les combattants du Hamas vivant dans un territoire réduit et sous blocus, seraient sur un pied d'égalité... C'est de la désinformation. Car pour trouver un « équilibre » dans une région où les rapports de force sont déséquilibrés, il faut tordre la réalité, rogner sur certains faits et/ou ne pas en évoquer d'autres.

Concernant le lexique, vous constatez que des termes élémentaires ne sont jamais employés.

P. P. : Sur tous les reportages visionnés, les mots « colonisation » ou « apartheid » ne sont jamais prononcés. Dans un reportage, les expulsions à Sheikh Jarrah sont appréhendées comme la seule causalité, immédiate, au conflit militaire : pour coller au récit journalistique, il faut un « élément déclencheur ». Le long terme devient banni au profit d'un « conflit » ou de « violences » qui « ressurgissent ». Le téléspectateur n'apprendra pas, entre autres, que des milliers de Palestiniens sont chassés de Jérusalem depuis des décennies dans le cadre d'une politique coloniale.

Dans d'autres cas, il s'agit explicitement de mensonge. Exemple flagrant lors d'un reportage sur Lod, ville « mixte » en Israël. À deux reprises, le correspondant répète que « sur le papier » les Palestiniens d'Israël ont « les mêmes droits » que les Juifs israéliens mais que beaucoup d'entre eux « se sentent discriminés ». Il affirme cela trois ans après le vote de la loi d'État-nation du peuple juif qui institutionnalise l'inégalité des droits en Israël, et après la publication de rapports clairs d'ONG documentant l'apartheid. Enfin, ne nions pas le fait que certains journalistes sont sincèrement alignés sur la politique israélienne, et ce d'autant plus que le tourisme de l'information organisé par l'armée favorise ces connivences.

T. V.

Arnaud Galliere et Pauline Perrenot, Israël-Palestine : escalade d'indigence au 20 h de France 2, acrimed.org, 29 juillet 2021

Voir Jean Stern, Match truqué sur le ring médiatique, Orient XXI.info, 18 mai 2021.

Les conséquences de l'agression israélienne de mai 2021 sur la question de l'eau et de l'assainissement

La bande de Gaza souffre depuis longtemps d'une crise aiguë marquée par un manque chronique de ressources en eau potable et des difficultés très importantes dans le domaine de l'assainissement.

Les eaux

souterraines sont la principale source d'eau douce. La nappe phréatique s'épuise et sa qualité diminue en raison de l'intrusion d'eau de mer et de l'infiltration des eaux usées. Cette ressource n'est pas suffisante pour répondre aux besoins de plus de deux millions de Palestiniens.

De plus, 97 % du stockage de l'aquifère côtier est impropre à la consommation humaine, selon les normes de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). La production de l'aquifère est estimée à environ 55 à 60 millions de m³ par an. Cependant, la demande totale en eau à Gaza s'élève à 180 millions de m³ (dont une moitié pour l'eau domestique). La demande en eau potable augmentera avec la croissance démographique de 3,2 % par an et il est prévu que la demande d'eau domestique atteigne 140 millions de mètres cubes en 2035. L'insuffisance de la quantité d'eau disponible et sa mauvaise qualité sont à l'origine de plus d'un quart de toutes les maladies signalées à Gaza.

La situation de l'assainissement est particulièrement difficile aussi, en raison du manque d'infrastructures, des multiples destructions consécutives aux agressions israéliennes et des restrictions imposées par le blocus injuste pour l'acquisition des matériels et matériaux nécessaires à la reconstruction des infrastructures.

Le droit à l'eau dans le droit international des droits de l'homme

Alors que le droit international humanitaire garantit le droit à l'eau des peuples sous occupation et impose à l'entité occupante la responsabilité juridique de la mise en œuvre de ces droits – liés au droit à la vie et à la dignité humaine – qui requiert les critères suivants :

› **DISPONIBILITÉ** : l'approvisionnement en eau pour chaque personne doit être suffisant et continu pour un usage personnel et domestique. La quantité d'eau disponible pour chaque personne doit être conforme aux normes de l'OMS. Certains individus et groupes peuvent avoir besoin de quantités supplémentaires d'eau en raison des conditions sanitaires et climatiques.

› **QUALITÉ** : l'eau nécessaire pour les usages personnels et domestiques doit être sûre et non contaminée.

› **ACCESSIBILITÉ** : l'eau, ses installations et ses services doivent être accessibles à tous sans discrimination, y compris aux groupes les plus vulnérables ou marginalisés de la population. L'accès à l'eau doit être abordable et sans danger.

La puissance occupante est responsable du bien-être de la population, conformément au droit international humanitaire, comme indiqué dans la quatrième Convention de Genève de 1949 ; elle doit fournir de l'eau potable, des services d'assainissement et d'hygiène personnelle.

Dans le même contexte, le Règlement de La Haye interdit le ciblage de ces biens en vue de leur destruction ou de leur confiscation.

L'eau et l'assainissement durant l'agression contre la bande de Gaza

La situation de l'eau dans la bande de Gaza est considérée comme critique pour plusieurs raisons liées aux agressions israéliennes répétées et aux dommages qu'elles causent au secteur, ainsi qu'à la situation politique et économique, à la rareté des sources de financement et à l'incapacité de couvrir les frais d'exploitation et d'entretien, coûts dus à la détérioration de la situation économique de la bande de Gaza.

La récente agression israélienne contre la bande de Gaza, qui a duré 11 jours (10 au 20 mai 2021) ne s'est pas limitée à de lourdes pertes humaines mais a aussi atteint les infrastructures, cela a aggravé les difficultés d'approvisionnement en eau et endommagé des services d'assainissement. On a constaté un manque aigu d'eau de -30 %, surtout dans les endroits ciblés ; à noter que les pertes directes et indirectes dans le secteur eau et assainissement s'élèvent à environ 16 millions de dollars. Des stations de pompage et de traitement des eaux usées, des réseaux de drainage des eaux pluviales ont été endommagés. Près de 20 km de réseaux d'égouts ont été détruits à des degrés divers, 12 stations de pompage des eaux usées et 4 stations d'épuration ont été démolies, près de 700 000 m³ d'eaux usées ont été rejetés dans la mer, ce qui pose de graves problèmes sanitaires.

Des dommages ont affecté les puits, les conduites d'alimentation, les usines de dessalement, les systèmes publics d'approvisionnement en eau, les réservoirs de collecte et de

distribution (80 km de réseaux, 3 usines de dessalement, 35 puits et 5 réservoirs).

L'efficacité des réseaux de distribution d'eau au cours de l'année 2020 a atteint environ 61 % de sa capacité, et le pourcentage a baissé à 50 % après la récente agression sur le secteur. Il est difficile à l'heure actuelle de localiser l'emplacement des fuites qui nécessite un équipement spécifique, et est considéré comme un dommage invisible.

La quantité d'approvisionnement en eau a diminué de manière significative (60 %) pendant l'agression en raison de la perturbation des réseaux électriques et de la grave pénurie de livraison d'électricité.

Durant la dernière agression, 326 sites concernant l'eau et l'assainissement ont été endommagés. Ils étaient répartis dans tous les gouvernorats et dans 22 des 25 municipalités.

Situation énergétique

La bande de Gaza souffre toujours d'un déficit électrique chronique et persistant. L'approvisionnement en électricité actuel (180 MW) est d'environ un tiers de ses besoins (500 MW). Le réseau électrique a été endommagé dans plusieurs zones : selon les statistiques de la Compagnie de Distribution d'Électricité (EOC), plus de la moitié de l'énergie disponible a été affectée. Une réduction des heures de fourniture d'électricité pendant la guerre (2 à 4 heures quotidiennes de branchement) a privé d'électricité de vastes zones, en particulier les quartiers pauvres, a retardé les travaux d'intervention urgente pour la maintenance et la réhabilitation et a affecté les secteurs vitaux à Gaza, y compris le secteur de la santé. Ainsi, le système municipal d'approvisionnement en eau de Gaza ne fonctionnait que pendant environ 15 % de la journée, provoquant un pic dans la crise de longue durée de l'eau et de l'assainissement.

Situation sanitaire

Les habitants de l'enclave palestinienne se retrouvent encore face à un nouveau défi à cause de la pandémie du Covid-19. Durant l'agression israélienne, 70 000 Palestiniens ont été obligés de quitter leur maison et se sont réfugiés dans 50 écoles de l'UNRWA. L'accès insuffisant à l'eau potable a mis la population, en particulier les réfugiés, en difficulté pour la mise en œuvre des mesures sanitaires de base telles que l'hygiène des mains nécessaires pour lutter contre la propagation rapide du Covid-19.

Conclusion

La situation de l'eau dans la bande de Gaza est considérée comme particulièrement critique pour plusieurs raisons liées aux agressions israéliennes répétées et aux dommages qu'elles causent au secteur de l'eau et de l'assainissement, ainsi qu'à la situation politique, à la rareté des sources de financement et à l'incapacité de couvrir les frais d'exploitation et d'entretien.

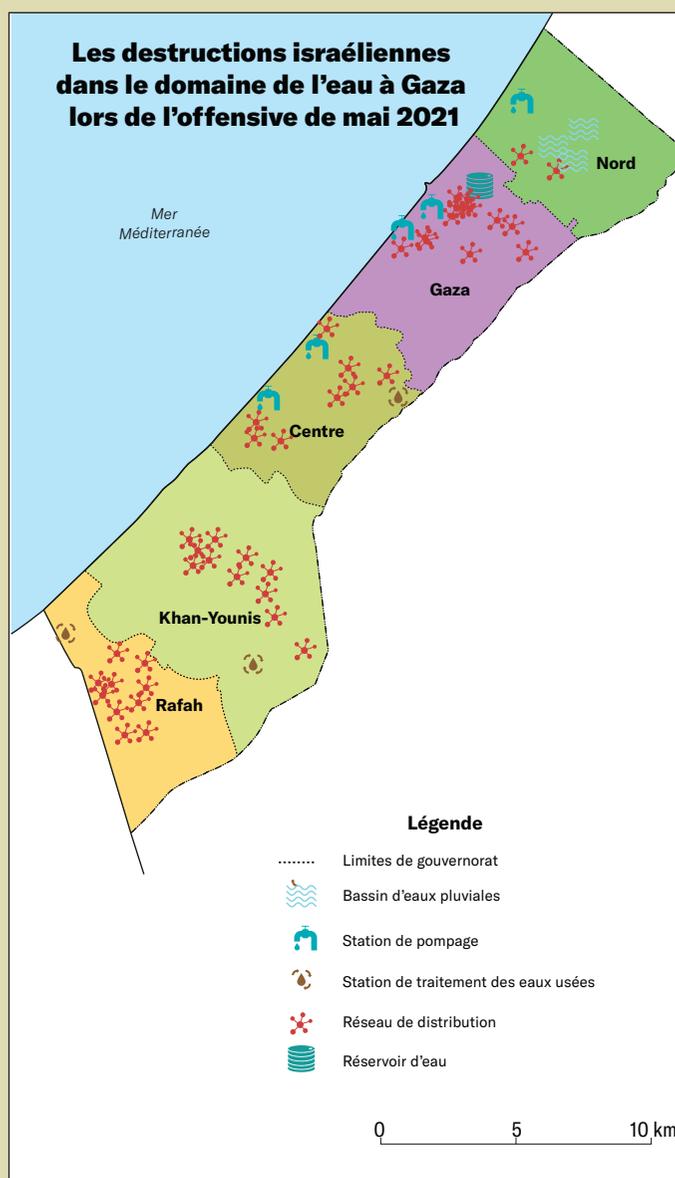
Tout cela s'inscrit dans le cadre de la politique de punition collective menée par les autorités d'occupation contre les habitants de la bande de Gaza : violations graves du droit des Palestiniens à fournir des services d'eau potable, à faciliter l'accès à un assainissement adéquat. Les autorités d'occupation ont commis des crimes de guerre, (selon l'article 8 de la convention de Rome instituant la CPI), en détruisant les infrastructures et systèmes

d'approvisionnement en eau et d'assainissement, ce qui a causé une aggravation de la situation humanitaire dans la bande de Gaza assiégée et qui aura des répercussions à long terme sur tous les aspects de la santé et de la vie économique et sociale. ■

N. Farès

Références :

Annual progress report (RPI), PWA, January-june 2021
Effets de la crise de l'eau à Gaza sur la santé publique, RAND corporation, 2018
Fontaine J. (et alii), 2016, *L'eau, enjeu du conflit israélo-palestinien*, Cahier de l'AFPS n° 22, Paris, 96 p.
Rapport CMWU (coastal municipality water utility), inventaire des dommages après l'offensive de mai 2021, mai 2021
Rapports de l'autorité de l'eau palestinienne (PWA), inventaire des dommages de la guerre de mai 2021. Gaza, juin 2021 : *L'agression israélienne sur la bande de Gaza aggrave la crise de l'eau et de l'assainissement dans la bande*, (Commission indépendante des droits de l'homme), mai 2021



Annuler l'université d'été ? Hors de question !

La crise épidémique a contraint de nombreux événements à être reportés. Pour maintenir un lien, l'annulation de l'université d'été ne pouvait être envisageable. Il a en revanche fallu s'adapter.

Moment de formation et de rencontre pour nos militants, l'université d'été de l'AFPS devait avoir lieu cet été. Dès les mois de février et mars, la question s'est posée : faut-il maintenir face au contexte sanitaire et les incertitudes qui en découlent ?

Un groupe de pilotage d'une dizaine de personnes issue du groupe de travail formation et des instances nationales (Bureau et Conseil national) s'est mis en place. Épaulé par notre salariée en charge de la coordination, une université d'été en distanciel a rapidement été actée ainsi qu'un planning de cinq webinaires (conférences en ligne) allant de mai à septembre.

Les discussions sur les choix des thèmes n'ayant pas permis d'en arrêter un nombre raisonnable, un sondage a été envoyé aux cinquante membres du Conseil national afin de faire émerger nos cinq sujets : société israélienne, droit international et Palestine, rapports de force internationaux, solidarité avec le peuple palestinien, mouvement national palestinien. Pour le choix des intervenants, deux règles ont été fixées : proposer dès qu'il est possible une voix palestinienne et assurer une parité de genre.

De nombreux webinaires

L'université d'été s'est donc ouverte le 25 mai par un premier webinaire consacré à la place des Palestiniens en Israël. La journaliste et militante juive israélienne Orly Noy a proposé un brillant panorama des conflits au sein de sa société, tandis que l'avocat Hassan Jabareen, Palestinien d'Israël et directeur de l'ONG Adalah, a présenté ses combats passés et actuels pour les droits de la minorité arabe en Israël.

Le second événement a porté sur les rapports de force internationaux avec la journaliste Isabelle Avran qui a proposé un focus sur l'Union européenne, laissant à nos participants plusieurs perspectives pour peser au sein de l'institution. De son côté, le professeur de relations internationales à Sciences Po, Bertrand Badje, a souhaité dépasser une vision faite d'affrontement entre États au profit d'une lecture d'« inter-socialités » où le monde ne serait plus tellement géopolitique mais dépendant des affrontements ou des convergences au sein et entre les sociétés civiles.

À la veille des congés estivaux, François Dubuisson, professeur de droit international à l'Université libre de Bruxelles, nous a offert un exposé minutieux sur la Cour pénale internationale et son rôle en Palestine. Quant à la franco-palestinienne

Inès Abdel-Razek, directrice du plaidoyer pour l'Institut palestinien de diplomatie publique (PIPD), elle a démontré, s'il fallait encore s'en convaincre, à quel point cette bataille au sein des instances internationales était fondamentale pour la lutte du peuple palestinien, sans pour autant considérer que la liberté de celui-ci ne pourrait passer que par ce biais-là.

Notre quatrième webinaire s'est interrogé sur les moyens de renforcer la solidarité avec le peuple palestinien. C'est d'ailleurs depuis le Territoire palestinien occupé que nos trois intervenants ont chacun mis en lumière des espaces de lutte et de solidarité différents mais convergents. Mayss Al-Alami, membre du PIPD, a présenté l'importance d'investir les réseaux sociaux et d'utiliser les outils numériques pour sensibiliser les sociétés civiles, interpellé élus et journalistes, mais aussi tisser des relations fortes avec nos partenaires palestiniens. Sami Huraini, membre du Comité de coordination de la résistance populaire (PSCC) et fondateur du mouvement *Youth of Sumud*, nous a rappelés depuis les collines du sud d'Hébron, où il vit, combien la présence d'internationaux à leurs côtés était vitale et ce d'autant plus à l'approche des cueillettes d'olives dans un contexte de recrudescence des attaques de colons à l'encontre des agriculteurs palestiniens. Enfin, Sana Karajeh a porté la parole de l'Union des comités agricoles (UAWC) pour alerter sur les multiples luttes menées par les paysans palestiniens pour le droit à l'accès et à la culture de leurs terres. Tous ont insisté sur la nécessité d'intervenir auprès de nos responsables politiques.

Enfin, un dernier webinaire, ayant pour thème les perspectives politiques au sein du mouvement national palestinien, doit se tenir à la fin du mois de septembre.

Allant d'une centaine à presque deux cents participants, cette université d'été organisée en dépit des contraintes semble avoir rempli sa mission et assurée la « continuité pédagogique » au sein de l'AFPS. Si la convivialité des rencontres en présentiel nous a naturellement manqué, le distanciel a aussi pu permettre à certains militants, porteur de handicap et en grande difficulté pour se déplacer, d'assister pour la première fois à l'Université d'été de l'AFPS.

Ces webinaires sont à retrouver sur la chaîne Youtube de notre association : <https://www.youtube.com/user/FrancePalestine> ■

Thomas Vescovi

Les accords d'Oslo – 1^{re} partie

Ce sujet des accords d'Oslo sera traité en deux fiches formation. Nous traiterons entre autres plus longuement de la négociation de Camp David, des accords de Paris et nous aborderons le bilan d'Oslo, 25 ans après...

Résultat d'un ensemble de discussions secrètes tenues à Oslo, ces accords auraient supposé, à terme, une évacuation militaire de l'immense majorité des territoires palestiniens occupés. Il n'en est rien. En 2000, au moment des négociations sur le statut final, l'Autorité Palestinienne administre des confettis éparpillés sur 40 % de la Cisjordanie seulement et sur les 2/3 de la bande de Gaza.

Un contexte mondial bouleversé

Le 13 septembre 1993, sous l'égide de Bill Clinton, Rabin et Arafat signent l'accord d'Oslo I à Washington, un événement historique salué par la communauté internationale réunie à la Maison-Blanche.

On ne peut séparer le moment politique de la signature de cet accord du contexte mondial : l'effondrement du système soviétique et la guerre du Golfe.

Le contrôle politique et militaire de la zone à plus haute densité de pétrole est un objectif stratégique et économique vital pour les États-Unis pour maintenir un leadership international. Ils trouvent au Moyen-Orient des alliés non limités à Israël et aux régimes des pétromonarchies : la bourgeoisie arabe moderniste destinée à jouer un rôle important dans tout le monde arabe. En échange les États-Unis doivent apporter un début de solution à la question palestinienne et à l'intégration d'Israël dans le Moyen-Orient.

Cette intégration économique aurait comme moteur régional Israël appuyé par la Banque mondiale à laquelle s'ajouterait une « Banque de développement du Proche Orient et d'Afrique du Nord ». Une condition préalable à sa réalisation est un règlement global du conflit israélo-palestinien.

Côté israélien, le choc de la première *Intifada*, débutée en 1987, a convaincu une part de la société civile et les dirigeants de la gauche travailliste, que l'occupation par leur armée de vastes zones urbaines en Cisjordanie et dans la bande de Gaza était trop coûteuse à la fois économiquement et humainement, mais aussi intenable politiquement sur le long terme. La décision jordanaïenne de se retirer de toute négociation

concernant la Cisjordanie contraint les dirigeants israéliens à se tourner vers Arafat, fort de 10 ans de succès diplomatique lui ayant permis de s'imposer comme le représentant du peuple palestinien.

Tout commence à Madrid le 30 octobre 1991, alors que la droite israélienne est aux commandes. Le Premier ministre Shamir ne participe à ces échanges que sous la pression états-unienne et parvient à son objectif : enliser cette « machinerie ». La victoire du travailliste Rabin aux élections du 23 juin 1992 change la donne.

Septembre 1993 : présentation des accords d'Oslo

La Norvège facilite les contacts entre Palestiniens et Israéliens qui vont mettre au point un statut intérimaire d'autonomie dont la version finale sera présentée le 13 septembre à Washington comme « Déclaration de principes sur l'auto-gouvernement par intérim ». L'OLP reconnaît « le droit d'Israël à vivre dans la paix et la sécurité », alors qu'Israël reconnaît l'OLP « comme unique représentant du peuple palestinien », mais sans référence à la création d'un État.

Cet accord constitue la première reconnaissance officielle de la part d'Israël non seulement de l'OLP mais surtout de l'existence du peuple palestinien, contrairement à ce qu'avait proclamé le premier mouvement sioniste (« une terre sans peuple pour un peuple sans terre »). Mais il parle des « droits des Palestiniens » sans spécifier s'il s'agit ou non du droit à l'autodétermination et à avoir un État. L'accord est dénué de toute référence à la Palestine comme entité séparée d'Israël, aux droits nationaux palestiniens, au retrait complet d'Israël des territoires occupés y compris Jérusalem-Est, au droit au retour des réfugiés tel que sanctionné par l'ONU (résolution 194) et aucun mécanisme international n'est mis en place.

Cet accord connaît immédiatement de fortes oppositions, aussi bien du côté israélien (*Likoud*, extrême droite, colons...) que palestinien (*Hamas*, *Djihad* islamique, FPLP, FDLP, des intellectuels comme Edward Saïd...). Le massacre de 29 Palestiniens en prière dans la mosquée d'Abraham le 25 février 1994 par un colon extrémiste marque le début d'une spirale de violence caractérisée par des attentats suicides du *Hamas* et du *Djihad* islamique d'avril 1994 à août 1995.

28 septembre 1995, l'accord Oslo II

L'accord d'Oslo II signé à Washington définit l'échéancier et les conditions de l'entrée en vigueur de l'autonomie pour la majorité des Palestiniens. Il prévoit aussi un conseil législatif palestinien de 88 membres qui est effectivement élu le 20 janvier 1996. Mais il prévoit surtout la division de la Cisjordanie en trois zones, A, B et C. Ce zonage ne devait durer que 5 ans et ne portait que sur la sécurité. Au final il est devenu un feu vert pour une annexion de fait.

La zone A comprend les six principales villes (Jénine, Naplouse, Tulkarem, Kalkilya, Ramallah et Bethléem) auxquelles il faut ajouter Jéricho évacuée le 13 juillet 1994. Ces six villes doivent être évacuées par l'armée israélienne et remises à l'Autorité palestinienne avant la fin de l'année 1995. La zone A ainsi définie représente 3 % du territoire de la Cisjordanie et 20 % de sa population. Elle comprend aussi les trois quarts de la bande de Gaza. Elle est complètement dépourvue de continuité territoriale.

La zone B comprend 27 % de la Cisjordanie et la grande majorité des 450 villages palestiniens. Ensemble, les zones A et B représentent 90 % de la population de la Cisjordanie. L'Autorité palestinienne ne détient que des pouvoirs civils et administratifs, et l'armée israélienne reste seule compétente pour la sécurité. Ce qui signifie qu'elle a le droit de pénétrer dans toute zone évacuée pour continuer sa répression.

La zone C : les autorités israéliennes gardent l'entière maîtrise de la zone C qui couvre 70 % de la Cisjordanie, mais seulement environ 10 % de la population arabe de Palestine. Cette zone englobe toutes les colonies juives reliées entre elles par un réseau routier moderne « réservé ». L'échéance du 5 mai 1996 est fixée comme début des négociations sur le statut final.

Novembre 1995-avril 1996, Peres succède à Rabin

Après l'assassinat le 4 novembre 1995 de Rabin par un étudiant juif d'extrême-droite, le nouveau premier ministre Peres décide d'appliquer les accords d'Oslo : évacuation des six villes de la zone A, libération d'environ mille prisonniers politiques, autorisation des élections du Conseil législatif et du président de l'Autorité palestinienne à laquelle Arafat recueille plus de 90 % des voix. Mais Peres prend aussi une autre décision qui le ruine politiquement : il valide l'assassinat d'un des principaux cadres du Hamas, Yahia Ayache, alors que l'organisation s'était engagée dans une trêve durant le nouveau cycle de négociations. L'acte déclenche une vague d'attentats sur le sol israélien, suivi de tirs de roquettes depuis le Sud-Liban orchestrés par le *Hezbollah*. L'opération israélienne « Raisins de la colère » sur le pays du Cèdre, décidée par Peres à quelques semaines des élections, provoque la mort de centaines de Libanais, contraint des dizaines de milliers d'Israéliens à fuir le nord du pays, et ouvre un boulevard à la droite nationaliste.

Le retour du Likoud au pouvoir et la fin du « processus »

Le 29 mai 1996, le leader du Likoud Netanyahu, très hostile à Oslo, remporte les élections.

Début mai 1999 : fin de la période intérimaire, alors que 60 % de la Cisjordanie et un tiers de la bande de Gaza sont encore occupés par Israël, que l'expansion des colonies s'est accélérée, et que les autoroutes qui relient les colonies ont créé de vrais bantoustans, rendant quasi impossible sa continuité territoriale à un État palestinien. Désormais l'Autorité Palestinienne est chargée sous supervision de la CIA, d'assurer sur les territoires qui lui restent une « coopération sécuritaire avec les autorités israéliennes » honnies par les groupes de résistance.

Camp David

Après Charm el-Cheikh le 4 septembre 1999, Israéliens et Palestiniens entament le 12 septembre des négociations sur le statut final. Ces négociations échouent, Barak reprend des négociations avec les Palestiniens et la date butoir est fixée à février 2000 mais n'est pas respectée. Arafat menace de publier une déclaration unilatérale d'indépendance. Face à ce risque Barak persuade Clinton d'organiser un sommet tripartite. La décision est prise ce sera à Camp David du 11 au 25 juillet 2000.

L'enjeu central : Jérusalem

En fait les intentions politiques israéliennes sont celles-ci : mettre fin à la résistance qu'elle soit armée ou non-violente et le processus d'Oslo doit servir entre autres, à donner une légitimation définitive à l'annexion unilatérale de toute la ville de Jérusalem par l'État israélien. Ni Arafat ni aucun autre leader palestinien ne peut accepter une telle solution sans perdre toute légitimité populaire, non seulement parmi les Palestiniens mais aussi parmi les Arabes et les musulmans ; la lutte pour Jérusalem n'est pas seulement une lutte pour le contrôle d'un lieu mais aussi, et c'est plus important, un affrontement sur le caractère de la ville : mono ou pluriculturelle ? Tel est le sens de la visite de Sharon sur l'Esplanade des Mosquées – visite qui va déclencher la deuxième *Intifada* – : affirmer en même temps le droit d'Israël à la souveraineté sur Jérusalem et le caractère juif de ce lieu.

GT Formation

Pour aller plus loin :

Claude Cartigny, *Le processus d'Oslo, Recherches internationales, Avril-juin 2008*

Alain Gresh, *Inventaire des accords d'Oslo Le Monde diplomatique, avril 1999*

Eric Rouleau, *L'espoir meurtri des Palestiniens, Le Monde diplomatique, novembre 2000.*

Khalil Tafakji, 31° Nord, 35° Est, *La Découverte, 2020.*

Cahier de l'AFPS N° 27

Edward Saïd : *par exemple Le jour d'après in <https://www.pourlapalestine.be/dossiers/le-dossier-noir-d-oslo/oslo-le-jour-dapres/>*

Nantes 2021 : université d'été des mouvements sociaux et des solidarités (UEMS)

D'innombrables thèmes, 440 organisations locales et nationales qui se croisent et parlent de leurs combats respectifs, 150 ateliers, des grands forums, des modules de formation, des activités culturelles.

Parvenir à réunir près de 1 800 personnes à Nantes pour l'université des mouvements sociaux et des solidarités témoigne d'une attente forte dans un contexte de restrictions sanitaires qui ne favorise ni les mobilisations sociales, ni les engagements militants. C'est le pari réussi par le CRID¹ et l'association Attac pour cette édition 2021 de l'UEMS qui, de toute évidence, répondait à un besoin de débats et d'échanges de pratiques pour un rendez-vous à la fois convivial et studieux.

Forte présence de l'AFPS et du groupe local de Loire-Atlantique

Concernant le mouvement de solidarité avec la Palestine, outre l'AFPS, étaient représentés la Plateforme, BDS-France et l'UJFP². Un stand commun à la Plateforme et à l'AFPS et deux stands UJFP et BDS-France ont été tenus côte à côte, bien en vue dans le village associatif. En plus de la co-organisation de plusieurs ateliers, cette proximité a favorisé des échanges particulièrement fructueux entre les militant(e)s de nos organisations. L'affluence était variable selon les moments, plus faible durant les ateliers, plus fournie en dehors, mais les sollicitations nombreuses. Cette présence militante a également permis de nombreux échanges avec le public et nous a donné l'occasion de présenter nos campagnes en cours et à venir. Nos ami(e)s du 44 (membres de l'AFPS, de la Plateforme et de la Cimade) se sont particulièrement investi(e)s dans l'organisation de cette présence fort utile à la reconnaissance de notre action.

Des ateliers et des initiatives proposés ou co-organisés par l'AFPS réussis

Tous ont été réalisés en présence des intervenant(e)s prévu(e)s sauf l'atelier « réfugiés et droit au retour » à cause du désistement de deux intervenantes palestiniennes qui n'ont pas pu arriver jusqu'à Nantes. Ce qui n'a pas empêché une quarantaine de personnes de participer au débat qui a suivi la présentation de la situation des réfugiés palestiniens faite par Claude Léostic et Pierre Leparoux.

L'atelier « Israël, un nouvel apartheid à faire tomber » a été introduit d'une manière très complète synthétique par Anne Tuaille (AFPS) devant 35 personnes et illustré par Béatrice Ores (UJFP) qui a détaillé le contenu de la loi israélienne sur l'« État-nation ». Annick Suzor-Weiner (AURDIP)³ est intervenue sur la situation particulière des étudiants palestiniens. Le débat a permis de mettre en évidence l'importance politique de la dénonciation de l'apartheid israélien et la nécessité pour le



Stand AFPS à Nantes

mouvement de solidarité de l'analyser comme une étape nouvelle dans le combat mené par le peuple palestinien pour l'acquisition de ses droits légitimes.

L'analyse, faite par Sandrine Mansour, d'un manuel d'histoire pour illustrer les approximations, les silences et autres rapprochements incongrus qui favorisent une lecture sioniste de l'histoire en Palestine occupée aura marqué l'auditoire de l'atelier « Palestine-Israël : les manuels scolaires et les publications jeunesse pour comprendre l'histoire ? ». La proposition faite par les associations organisatrices (AFPS, UJFP, CICUP⁴) à la vingtaine de présent(e)s de provoquer des réunions dans leurs villes sur ce thème devrait, semble-t-il, être suivie d'effets.

L'atelier « BDS : présentation et enjeux » initié par BDS-France et co-organisé avec l'AFPS, la Ferc-CGT et Solidaires a été l'occasion d'une présentation partagée des enjeux de BDS. Il a permis aux 25 personnes présentes d'échanger sur l'importance d'impliquer les syndicats dans l'organisation des campagnes BDS en direction des entreprises. L'occasion aussi d'informer sur les actions BDS de l'AFPS locale et nationale et de faire connaissance par visio de Fiona Ben Chekroun, nouvelle coordinatrice de BDS-Europe.

On aurait pu espérer un public plus nombreux pour l'atelier « Vivre la Palestine : un support pédagogique interactif pour



Atelier un nouvel apartheid à combattre

comprendre le quotidien des Palestiniens » proposé par nos ami(e)s de la Plateforme et animé par des militant(e)s de l'AFPS et des CEMEA. Mais pour la vingtaine d'étudiant(e)s et de bénévoles présent(e)s, l'atelier aura été l'occasion d'intégrer à leur pratique militante un nouvel outil d'information et de sensibilisation à la lutte du peuple palestinien qu'ils ne connaissaient pas et un moment de rencontre très bénéfique entre associations. Vivre ce jeu de rôle fait percevoir plus émotionnellement le vécu quotidien des Palestiniens(ne)s.

La soirée ciné-débat autour du film d'Anne Paq et Dror Dayan *Not just your picture* était proposée par l'AFPS 44 en collaboration avec l'équipe du Cinématographe, partenaire régulier de nos ami(e)s. Une cinquantaine de personnes ont découvert le film et échangé avec la réalisatrice dans un moment empreint d'émotion. Un documentaire et une présentation portée avec talent par sa réalisatrice à recommander sans hésitation aux GL de l'AFPS.

Des mouvements sociaux et de solidarité surveillés et entravés dans leur action : quelle réaction possible ?

Bien que le rythme des initiatives consacrées à la Palestine ait été assez soutenu et que le temps passe vite, nous avons participé avec un grand intérêt à deux modules organisés en parallèle. Le premier, intitulé « Face à la répression et à la surveillance généralisée : de la résistance à l'initiative », était animé notamment par Nathalie Tehio, avocate de la LDH, Pascal Gassiot, de l'Observatoire toulousain des pratiques policières (OPP) et Pierre Huriot, du SAF (Syndicat des avocats de France) de Nantes.

Le second, intitulé « Répression des associations : des stratégies pour résister et faire avancer les libertés associatives », était animé par des représentant(e)s de la Coalition pour les libertés associatives, un collectif qui regroupe une vingtaine d'associations et dont on peut trouver la présentation sur le site : www.lacoalition.fr

L'échange avec ces militant(e)s et ces avocat(e)s travaillant sur collectivement sur le terrain auprès des associations des droits humains (dans des Observatoires des libertés) est sans

conteste d'un grand intérêt pour les militant(e)s de l'AFPS. Nous avons pu témoigner des atteintes spécifiques à notre liberté d'expression et d'action en tant qu'association agissant sur le terrain spécifique des droits du peuple palestinien. Ces échanges ont confirmé l'utilité, pour l'AFPS, de participer à cette réflexion collective ayant pour objectif de partager à la fois des analyses et des outils pertinents pour la préservation de nos libertés et de nos droits individuels et collectifs.

Il est certain que les outils élaborés par ces collectifs où agissent des partenaires réguliers de notre association, notamment la LDH, devraient intéresser les adhérent(e)s de nos groupes locaux en cas de nouvelles atteintes à notre liberté d'expression et d'action comme ce fut le cas lors des dernières mobilisations pour Gaza et le mouvement de résistance populaire en Cisjordanie.

Au final, cette édition 2021 de l'université d'été des mouvements sociaux et des solidarités aura offert une belle opportunité à l'AFPS de partager les enjeux du combat du peuple palestinien, mais aussi de s'inscrire dans une grande diversité de luttes pour plus de démocratie et de solidarités en France et partout dans le monde. Ce fut aussi une incontestable réussite pour son équipe organisatrice qui a déjà fixé un nouveau rendez-vous en août 2022 pour une prochaine université d'été des mouvements sociaux et des solidarités, prévue à Francfort, en Allemagne. ■

AFPS 44 et François Rippe

1 Le Centre de recherche et d'information pour le développement (CRID) a été créé en 1976 par 8 associations de solidarité internationale. Il en compte aujourd'hui une cinquantaine, réunies autour d'une vision partagée de la solidarité internationale, reposant sur le partenariat et l'éducation au développement.

2 Union juive française pour la paix

3 Association des universitaires pour le respect du droit international en Palestine

4 Collectif interuniversitaire pour la coopération avec les universités palestiniennes



Atelier vivre la Palestine

Oyonnax : Tour de France et création d'une nouvelle antenne de l'AFPS

Cette année encore le Tour de France passait dans le département de l'Ain. L'année dernière nous avons été présents lors de deux étapes, l'une qui se terminait par l'ascension du Grand Colombier et l'autre qui partait de Bourg-en-Bresse. Nous avons été présents le long de la route pour les deux étapes, sans parler de deux cyclistes et leurs accompagnateurs qui avaient fait la route de Bourg-en-Bresse à Champagnole (39) la veille de l'étape. Cette année l'étape du 3 juillet démarrait d'Oyonnax pour se terminer au Grand Bornand (74). Le tracé de l'étape ne nous permettait pas de se placer le long des routes du département avant que les coureurs ne passent en Haute-Savoie après quelques dizaines de kilomètres. Nous avons donc fait le choix de rester dans la ville d'Oyonnax, d'autant plus que la municipalité d'Oyonnax avait prévu une matinée d'animation à partir de 9 heures, avant le départ des coureurs à 13 h 20 (jeux, braderie, fanfares...).

Oyonnax est la deuxième ville du département avec une population d'environ 23 000 habitants (40 000 pour la communauté de communes) dont une part importante de population immigrée. La ville a deux fleurons : la plasturgie et son équipe de rugby.

Une matinée de présence dans la ville

Dès 9 heures nous étions une vingtaine de militant(e)s, les uns installant les banderoles, les autres distribuant des tracts le long des rues. Malgré la petite pluie le public était nombreux. Nous avons reçu un très bon accueil. Beaucoup partageaient notre rejet de la présence d'une équipe qui profitait du Tour de France pour faire la promotion d'un État qui pratique l'occupation, la colonisation, l'apartheid et les emprisonnements abusifs au quotidien.

Le hasard a voulu qu'une grosse voiture officielle s'arrête devant nous. Il en est descendu la préfète de l'Ain à qui nous avons remis un tract. Nous l'avons rencontrée au mois de mai à l'occasion d'une manifestation organisée par le Collectif Palestine 01.

Nous avons installé deux banderoles ; la première sous la fresque en l'honneur de Léger-Félicité Sonthonax, révolutionnaire oyonnaxien, actif pour l'abolition de l'esclavage, l'autre sous l'abri bus de l'arrêt Romans-Petit, chef des maquis de l'Ain (la ville d'Oyonnax a été décorée de la médaille de la Résistance). Pensées pour la résistance palestinienne.

La police au service d'une organisation privée

Au moment où nous installions nos banderoles nous avons eu la visite d'un commandant de la police nationale appelé par les policiers de faction dans le secteur. « N'accrochez pas trop

votre banderole on va peut-être vous la faire enlever » nous dit-il. Il s'ensuit la discussion suivante :

« Qui va nous la faire enlever ? »

« La direction du Tour de France. »

« Ah bon, vous obéissez à la direction du Tour de France ? »

« La route du Tour est privatisée »

« Et vous êtes là pour faire le service d'ordre du Tour de France ! »

« Non, nous, on est là pour faire respecter l'ordre public »

« Et c'est la direction du Tour qui décide s'il y a trouble à l'ordre public ? Vous voyez bien que l'on ne trouble pas l'ordre public. »
Embarras !!!

Enfin la direction du Tour a décidé que la banderole restait. La police nationale a obéi à une organisation privée !!!

Être vus sur le terrain ou à la télé ?

Nous avons eu une belle visibilité dans la ville et beaucoup de contacts avec les habitants. Par contre, à la télévision, au moment où les coureurs passaient devant nous les spectateurs voyaient un sujet touristique sur un lac de la région ! Il en avait été de même l'année dernière : 100 mètres avant notre emplacement la route du Tour ne passait pas en direct et revenait 100 mètres plus loin. On peut penser que lorsque nous installons nos banderoles à l'avance la régie de la télévision est informée sur notre emplacement. Il faut choisir entre une visibilité sur le terrain ou à la télé !

Création d'une antenne locale de l'AFPS

Dans la perspective du Tour de France nous avons décidé de vendre de l'huile d'olive sur le marché d'Oyonnax le samedi 22 mai pour nous faire connaître et commencer la sensibilisation contre la présence de l'équipe ISN sur le Tour.

Quelques jours avant, une habitante avait lancé l'idée d'un rassemblement sur le parvis de l'hôtel de ville d'Oyonnax ce même jour, pour protester contre les attaques contre les jeunes Palestiniens à Jérusalem et les bombardements de la bande de Gaza. Notre groupe local, sollicité par quelques oyonnaxiennes a participé à l'organisation de cette manifestation. Dans la foulée une antenne de notre groupe local a été créée à Oyonnax le 5 juin. Deux adhérentes d'Oyonnax ont intégré le conseil d'administration de notre groupe local. Nous étions inscrits pour le forum des associations le 4 septembre. Malheureusement il a été reporté d'une semaine au dernier moment et personne n'était disponible. Nous avons eu d'excellents contacts en quelques mois et un très bon accueil. L'essai reste à être transformé ! ■

Claude Bardet – AFPS de l'Ain

De Gaza à Paris, en passant par Erez...

Puis tournée en 28 étapes, à l'invitation de nombreux GL.

Le réalisateur, Iyad Alasttal, le responsable de l'association des footballeurs amputés de Gaza, Fouad Abou Ghalion, et Naji Naji, footballeur amputé, représentant de l'Union palestinienne des personnes handicapées, sont arrivés en France mardi 14 septembre pour participer à la tournée *Gaza, balle au pied*.

Grâce à l'implication du Consulat de France à Jérusalem, nos trois invités ont pu obtenir une « coordination » des autorités israéliennes leur permettant de sortir de Gaza par le passage d'Erez contrôlé par Israël.

Cette « coordination » impliquait de quitter Gaza le 12 septembre pour prendre un vol vers la France le jour même à Amman en Jordanie, avec l'impératif de franchir la frontière israélo-jordanienne à Allenby avant 16 heures (l'aéroport Ben Gourion à Tel Aviv, plus près, étant interdit aux Palestiniens).

Mais à 16 heures nos trois amis étaient toujours au point de contrôle israélien à Erez, attendant désespérément depuis des heures que les soldats israéliens terminent avec les formalités « nécessaires » à leur passage, et y faisant obstacle avant tout. Trop tard donc pour rejoindre le checkpoint d'Allenby avant l'heure imposée... Ils ont dû repartir chez eux où ils ont passé la nuit, et se représenter le lendemain matin à Erez.

Ce dimanche 13 septembre au matin, c'est dans un grand stress qu'ils se sont à nouveau rendus au passage d'Erez,



Présentation de film au cinéma Les 7 parnassiens

craignant de subir encore des contrôles interminables risquant de mettre en échec une seconde fois leur sortie de Gaza. Les choses se sont mieux passées que la veille, et ils ont pu franchir le passage en fin de matinée. Une représentante du consulat de France les attendait à la sortie pour les conduire jusqu'au checkpoint d'Allenby qu'ils ont franchi sans trop de difficultés. Ils ont ensuite rejoint Amman en bus et pris leur vol pour la France en fin de soirée.

Heureux (et soulagés !) d'être enfin arrivés à Paris, ils souhaitent tous les trois faire connaître la réalité de la vie quotidienne à Gaza, et sensibiliser la population tout particulièrement sur la situation des personnes handicapées dont le nombre a fortement augmenté ces dernières années du fait de des agressions israéliennes et de la répression sanglante des manifestations par l'armée. Ils espèrent que leur séjour en France leur permettra de mettre en place des partenariats avec de nombreux acteurs autour de projets visant notamment le développement de la pratique sportive des personnes handicapées à Gaza.

Première étape de leur tournée au cinéma Les 7 Parnassiens le 21 septembre à 20 heures C'est à l'invitation des GL AFPS Paris 14.6, Paris Centre, Paris Sud ; d'Attac ; de la LDH et de l'UJFP que 140 personnes ont participé au débat constructif et à la présentation de la campagne pour la levée du blocus de Gaza, qui ont suivi la projection.

Soyons à l'écoute de ces ambassadeurs de Gaza, mobilisons-nous à la hauteur de leurs espoirs pour que vive une solidarité d'actions !

Véronique H



Bertrand Heilbronn, entouré de Naji Naji (à sa gauche) et de Fouad Abou Ghalion (à sa droite)

Échos du Conseil national

(25 et 26 septembre)

Un CN de retrouvailles « réelles » et joyeuses avec des têtes nouvelles.

En Palestine, l'été est l'occasion pour l'occupant d'en remettre sur les violences en tous genres. Nettoyage ethnique à Jérusalem-Est, dans la vallée du Jourdain, au Naqab (Neguev). À Gaza, de même avec tirs sur les pêcheurs, destruction de cultures. Mais le peuple palestinien ne renonce pas. Ainsi à Beita, au sud de Naplouse, les concerts nocturnes ont fait fuir les colons de l'avant-poste. L'armée est restée...

La situation internationale n'est pas brillante : un gouvernement Biden dont la seule ambition semble de diminuer l'intensité du conflit, une Union européenne passive, des négociations internationales dont les Palestiniens sont absents. Gestion du statu quo facilitée par les divisions palestiniennes et les dérives autoritaires de l'AP : assassinat de Nizar Banat et promesse d'élections municipales bien pâle après le renoncement aux élections générales. Sur le site, « En direct de Palestine » offre un suivi quotidien de la presse arabe.

La campagne contre l'apartheid est lancée avec succès, en prévision de l'AG de l'ONU de 2022 : il n'est pas trop tôt pour expliquer, avec nos partenaires, ce concept clé de notre lutte, contre l'image idéalisée d'Israël. Les exemples sont innombrables, concrets, quotidiens, en Israël et dans le TPO. Le contraire de l'apartheid, ce sont des droits égaux pour tous ! Petit rappel, la campagne des selfies devant affiche ou slogans doit se poursuivre dans les GL. Une visioconférence sur le sujet est toujours disponible sur le site.

Notre soutien à la résistance populaire est indispensable, apprécié. Une anecdote : octobre est surnommé « le mois des Français » pour leur participation à la cueillette des olives. Beita (15 000 habitants) souhaiterait des jumelages avec des villes françaises : appel lancé aux GL en bons termes avec leur municipalité.

Il faut que cesse sans conditions le blocus de Gaza. Les bombes larguées au printemps en 10 jours, furent aussi nombreuses que durant les 55 jours de 2014. L'AFPS est aux côtés des Palestiniens de Gaza par son aide multiforme (AFPS nationale et GL), au PMRS (aide sanitaire), à l'association *Amani* et à *Atfaluna* (« Nos enfants ») qui poursuit son action pédopsychiatrie, mais aussi, de première urgence après les attaques d'Israël. Notre action culminera le 30 mars 2022 avec la Journée de la Terre.

Le GT Réfugiés a retracé les attaques contre l'UNWRA, par les États-Unis et leurs alliés, qui ont presque supprimé les subventions et amené la démission du précédent commissaire ; les subventions ont été rétablies, mais au tiers, et le nouveau commissaire a dû signer une convention conditionnelle impliquant la surveillance des personnels de l'agence, obligée de rechercher des donateurs privés. Heureusement la France a maintenu son soutien financier. Mais la surveillance malveillante s'attaque aux manuels palestiniens, accusés de ne pas propager une « culture de la paix » !

La campagne BDS, réponse non violente au déni de droit, a occupé une bonne partie des échanges du dimanche. Reconnu par la CEDH, le droit d'appeler au boycott relève de la liberté d'expression et d'action citoyenne. Nous agissons ainsi au coup par coup avec nos partenaires de la Plateforme et du Collectif, parmi lesquels les syndicats sont une force essentielle.

L'AFPS participe à la coalition européenne « DBIO » (« *Don't buy into occupation* », « N'investissez pas pour la colonisation ») dont le rapport préparé par Profundo élargit à 137 le nombre d'entreprises et d'institutions financières impliquées directement ou indirectement ; ce rapport lancé le 29 septembre, sera suivi de campagnes nationales, en France avec le groupe « Tram, banques », la Plateforme et le Collectif, le but étant d'amener les entreprises à se retirer de ces « liaisons dangereuses ».

Le boycott des produits des colonies sera nourri par la campagne pour l'Initiative citoyenne européenne (ICE) enregistrée le 8 septembre par la Commission européenne (voir la brève p. 4). Cette ICE est un défi et une opportunité pour rassembler largement sur un objectif atteignable et d'une grande portée. L'AFPS devra y consacrer beaucoup d'énergie dans l'année à venir.

L'ICE modifie les actions sur les vins des colonies Psagot, dont le dossier sera étudié plus à fond. La campagne Puma, au succès mitigé quoique proche d'un aboutissement heureux, et le combat contre la coopération militaire et technologique avec Israël ont été débattus.

On note que nos relations avec l'Élysée se sont dégradées à partir de janvier 2019, ce qui est moins vrai du Quai d'Orsay. Les prochaines élections vont changer la donne, et il faut dès à présent penser à des argumentaires en direction des candidats, dont nous pourrions rencontrer les équipes, préférablement avec d'autres associations locales.

L'AFPS restera vigilante sur la défense des libertés, tant l'actuelle vision sécuritaire risque de limiter notre expression. Ainsi deux GL ont été exclus des forums d'associations par des municipalités. Nous répondrons au harcèlement par la solidarité avec nos partenaires associatifs.

Rappel est fait de la Fête de l'Humanité, où malgré un stand réduit à la mesure de la Fête elle-même, le succès fut notable en fréquentation, débats, demandes d'adhésions.

La deuxième phase du congrès aura lieu les 13 et 14 novembre à la mairie de Bobigny. De nouveaux délégués seront désignés par les GL selon les modalités connues, parmi les militants à jour de leur cotisation au 28 octobre 2021, cotisations transmises au national.

Des échanges riches d'informations, de réflexions, d'actions. ■

Jacques Fröchen

Le congrès

Le congrès, instance souveraine de l'association, est composé des délégués élus au sein de chaque groupe local (GL). Depuis la modification des statuts adoptée en mai 2017, l'association se réunit en congrès ordinaire tous les trois ans. Le congrès délibère sur le rapport d'activité, le rapport financier et le rapport d'orientation. Il élit les membres du Conseil national au scrutin secret et à la majorité des mandats.

Le congrès joue un rôle politique fondamental par la discussion du projet de rapport d'orientation et son adoption, qui définit les lignes directrices des actions de l'association jusqu'au congrès suivant. Le Conseil national (CN) élu par le congrès, élit par ailleurs le président de l'association et les autres membres de son Bureau national (BN), organe exécutif de l'association, sous le contrôle du CN.

Le congrès devait se tenir les 16 et 17 mai 2020. Son processus de préparation a été interrompu par la décision nationale de confinement à partir du 17 mars 2020. Le déconfinement progressif à partir du 11 mai 2020 avait permis d'envisager un report du congrès aux 14 et 15 novembre 2020.

Une deuxième vague de la pandémie constatée à partir d'août 2020 a cependant conduit à de nouvelles restrictions qui ont remis en cause la possibilité de réaliser un congrès en salle, puis la réalisation d'un congrès en visioconférence, l'instauration d'un couvre-feu à 21 heures, puis à 19 heures, ne permettant pas de discussions des rapports et des amendements proposés dans des conditions acceptables.

Le Conseil national, réuni le 1^{er} novembre 2020 par visioconférence, a pris acte, après avoir sollicité l'avis des GL, de l'impossibilité, dans le contexte de confinement, d'organiser le congrès les 14 et 15 novembre tel qu'il était prévu. Il a cependant estimé qu'après 3 ans et demi de mandat, le renouvellement des instances nationales s'imposait et a décidé d'organiser le congrès en deux phases :

- › Une première session limitée à organiser l'élection du CN par correspondance avant la fin de l'année 2020, sur la base des candidatures reçues et de la liste déjà établie des délégués et de leurs mandats ;
- › Une seconde session, que le nouveau CN aura le mandat impératif d'organiser dès que les conditions seront réunies, permettant de débattre du rapport d'activité, du rapport financier et du rapport d'orientation, et de les adopter dans leur forme définitive.

La première phase a été réalisée, après une réunion d'information des délégués tenue le 14 novembre, par un vote par correspondance organisé entre le 19 et le 27 novembre, dépouillé le 7 décembre 2020.

Le CN élu lors du congrès comportait 47 membres. Le nouveau CN, de 50 membres, a tenu une première réunion le 12 décembre 2020 pour l'élection du président et une deuxième réunion les 9 et 10 janvier 2021 pour l'élection des autres membres du nouveau BN.

Le nouveau CN a approuvé l'engagement de l'AFPS dans la défense des libertés publiques, le lancement d'une campagne contre l'apartheid israélien et d'une campagne pour la levée du blocus de Gaza.

Il a par ailleurs mis en place un ensemble de groupes de travail (GT) et de commissions sur les thèmes majeurs et modalités principales de l'activité de l'association.

Les groupes de travail nationaux sont issus du CN et peuvent impliquer des adhérents non-membres de celui-ci.

Les groupes de travail existants à fin 2020 étaient, par ordre alphabétique : BDS, Comité de rédaction de PalSol, Commission administrative et financière, Communication, Culture, Formation, Gaza, Groupe d'appui juridique et judiciaire, La jeunesse avec la Palestine, Manuels scolaires et publication pour la jeunesse, Missions, Parrainages d'enfants, Prisonniers politiques palestiniens, Projets, Réfugiés, Soutien à la résistance populaire.

Trois nouveaux groupes de travail ont été créés par le nouveau CN : développement de l'AFPS et appui aux GL, lobbying et relations avec les élus, Jérusalem.

La seconde session du congrès, principalement consacrée aux discussions sur les rapports d'activité, financier et d'orientation, et plus particulièrement de ce dernier, est maintenant prévue les 13 et 14 novembre prochains. ■

Gérard Larose

PalSol évolue, son mode d'abonnement également !

Vous pouvez dès à présent vous abonner à notre revue *Palestine Solidarité* en ligne via le site de Hello Asso, au prix de 9 € pour l'année civile donc 4 numéros

Suivre le lien <https://www.helloasso.com/associations/association-france-palestine-france-solidarite-afps/paiements/abonnez-vous-a-palestine-solidarite>

Nous attirons votre attention sur le fait que cet abonnement est plutôt réservé aux abonnements que vous souhaitez offrir à des proches, non adhérent-e-s, qui ne bénéficient donc pas d'un abonnement au tarif préférentiel de 5 €/an lorsqu'il est directement pris au moment d'une adhésion à l'AFPS.

Les comptes de l'AFPS

L'année 2020 est très particulière du fait de la pandémie. L'ensemble des produits propres (cotisations, dons de soutien, etc.) atteint 266 K€ contre 239 K€ (K pour Kilo c'est-à-dire milliers) en 2019, alors que nous nous attendions à une baisse des adhésions et des dons. Les dons ont été bien plus élevés et le nombre d'adhérents n'a diminué que de 5 % (4700 contre 4900, chiffres arrondis).

Les charges de fonctionnement comprennent le fonctionnement courant, les frais de réunions internes et les dépenses de communication. Elles égalent 263 K€ contre 274 K€ en 2019, avec deux évolutions de sens contraire : des charges de personnel en hausse et des frais de déplacement en forte baisse, ces 2 évolutions du fait de la crise sanitaire.

La hausse des produits et la baisse des charges font que le solde de fonctionnement ressort donc positif de 23 K€, contrairement à nos prévisions à l'automne 2020, alors qu'il était négatif de 10 K€ en 2019.

Les actions en France sont quasiment nulles alors qu'elles consommaient 17 K€ en 2019.

Les actions en Palestine présentes dans les comptes du « National » sont une charge de 947 K€ pour 946 K€ de

produits, donc d'une incidence de seulement 1 K€ sur le résultat, puisque nous reversons ce que nous touchons, sous déduction de frais de gestion pour les parrainages et SOS Palestine. Les parrainages d'enfants représentent des recettes d'environ 300 K€ depuis plusieurs années, mais 2020 bénéficie du versement d'un héritage, succédant à une assurance vie en 2019, portant ce montant de recettes dédiées à 398 K€.

Le résultat 2020 est un excédent de 24,5 K€ contre une perte de 26,6 K€ en 2019. Il existe trop d'incertitudes au moment de la rédaction de cet article pour indiquer une tendance du résultat 2021.

Au 31 décembre 2020, les réserves de l'AFPS sont de 206 K€ et la trésorerie est solide.

Les comptes arrêtés par le Bureau National ont été certifiés sans réserves par le Commissaire aux Comptes. Le Conseil National du 13 juin 2021 a approuvé les comptes 2020 à l'unanimité.

N.B. : Le tableau qui vous est présenté est en euros, sans mention des centimes, comme les règles comptables le permettent.

Charges	2019	2020	Produits	2019	2020
Fonctionnement courant	211 995	229 440	Produits propres	239 339	266 043
dont charges de personnel	157 001	172 288	dont cotisations	149 394	148 338
dont autres dépenses	54 994	57 152	dont gestion sur dons	27 448	35 007
			dont soutiens	59 122	82 698
Réunions internes	33 763	8 345			
dont frais de déplacements	19 054	8 345			
Publications et communication	28 111	26 142	Publications et communication	24 225	21 296
dont Palsol	21 197	22 087	dont Palsol	20 806	20 850
Fonctionnement	273 869	263 927	Fonctionnement	263 564	287 339
Achats textile, etc.	14 702	3 084	Vente textiles, etc.	14 369	4 593
Actions en France	18 835	300	Actions en France	2 161	0
Actions en Palestine	651 352	946 518	Actions en Palestine	651 352	945 619
dont projets versés*	141 933	134 818	dont dons et subventions projets*	60 980	222 416
dont parrainages versés	298 205	268 100	dont dons parrainages et enfants	343 367	397 021
dont SOS Palestine versés	20 030	185 311	dont dons SOS Palestine	48 971	149 741
dont dotations aux Fonds dédiés**	167 765	310 440	dont reprise sur Fonds dédiés**	174 695	167 765
Charges juridiques, financier et exceptionnel***	42 590	43 027	Produits juridiques, financier et exceptionnel***	43 311	43 908
Total	1 001 348	1 256 856		974 757	1 281 359
Excédent/Insuffisance (-)	-26 591	24 503	Fonds associatif (réserves propres) après affectation du résultat	181 839	206 342

* projets en convention avec l'AFD : Dattes vallée du Jourdain et jus de raisin Al Sanabel

** explication pour les non comptables : les dotations aux Fonds dédiés correspondent à l'ajustement entre les dons reçus pendant une année

*** essentiellement des charges ou produits juridiques; le montant élevé tient purement à des règles comptables car les dépenses juridiques réelles sont de 3 K€

Roland Nurier à propos de son prochain film *Yallah Gaza*

En cette rentrée, Gaza est au cœur de notre campagne de mobilisation et Gaza est au cœur du présent *Palestine Solidarité*. L'occasion d'un entretien avec Roland Nurier qui se consacre actuellement à la réalisation de son nouveau film *Yallah Gaza*.

Roland, on te connaît en tant que réalisateur du *Char et l'olivier*, une autre histoire de la Palestine, que beaucoup d'entre nous ont vu. Où en sont les projections et la diffusion du film ?

R. N. : Le film aura fait officiellement 27 000 entrées en salles, ce qui est plutôt très bien pour un premier film documentaire aux dires du distributeur. À cela il faut ajouter d'autres projections, mais aussi le visionnage sur sites VOD en ligne et sa sortie en DVD accompagné d'un bonus de tournages et d'un livre pédagogique. Depuis sa sortie officielle en novembre 2019 jusqu'aux limitations liées à la pandémie, je l'ai accompagné dans un peu plus de 150 villes aux quatre coins de la France. Cet accompagnement m'a permis d'aller à la rencontre de beaucoup de gens dans des lieux très différents. J'ai rencontré des militants pour la Palestine d'un peu partout et aussi beaucoup de médias et de critiques de cinéma; ça s'est bien passé et on n'a jamais cherché à mettre en défaut sur quelque terrain que ce soit ou contesté les éléments contenus dans le film.

Justement, tu t'es particulièrement impliqué en accompagnant le film et en animant des débats un peu partout en France. Qu'est-ce qui t'a particulièrement marqué ?

R. N. : Ce qui m'a passionné, ce sont les contacts avec le public, un public qui pour l'essentiel n'était jamais allé en Palestine, pas un public de convaincus, un public qui le plus souvent manifestait son intérêt pour la Palestine à travers des éléments qu'il ignorait et les questions qu'il posait. Beaucoup de gens s'intéressaient un peu à la Palestine mais ne connaissaient pas la réalité de la situation et d'autres venaient en curieux. Les débats étaient riches en questions et en réactions et se poursuivaient souvent à la sortie de la salle et du cinéma.

Donc aujourd'hui ce film, c'est déjà du passé ?

R. N. : Pas vraiment. Face à la situation sanitaire connue depuis un an, certaines salles ont reprogrammé le film. Je me suis toujours engagé à



L'équipe gazaouie de *Yallah Gaza*

l'accompagner du mieux que je pouvais pour animer les débats. Je pars donc avec mon van sur les routes, en gros jusqu'à la fin de l'année pour à peu près une trentaine de séances, et même en Suisse. Par ailleurs il est toujours possible de visionner le film et de se procurer le DVD.

Aujourd'hui tu réalises un autre film sur la Palestine, cette fois sur Gaza. Pourquoi ce choix ?

R. N. : Par mon premier film, j'ai eu le sentiment de faire une introduction nécessaire pour comprendre la Palestine. J'ai voulu donner un certain nombre d'éléments, donner aussi la parole à des personnalités et des intervenants sur le sujet au travers de certaines interviews. Cependant, je me suis retrouvé terriblement frustré, avec le sentiment qu'il y avait encore tellement de choses à dire et particulièrement sur Gaza.

Je me suis dit qu'il fallait quelque chose centré sur Gaza car dans l'histoire de la Palestine, Gaza est vraiment une histoire à part entière. Bien sûr, Gaza fait partie du territoire palestinien et sa situation n'en est pas indépendante, mais son histoire est immensément riche. C'est aussi

Un livre à lire et regarder !

Bel hommage mis en images par Chantal Montellier, auteure de BD, à Razan al Najjar, jeune secouriste palestinienne de 20 ans abattue par un *sniper* israélien en juin 2018, lors des Grandes marches du retour à Gaza. Un ouvrage collectif, préfacé par Sandrine Mansour, sous la forme de courts textes et de poèmes illustrés par les dessins percutants de Chantal Montellier. Parmi les contributeurs et contributrices des noms connus émergent : Abeer Hamad, Ziad Medoukh, Ana Moreno, Dominique Vidal, Alain Gresh, Pierre Laurent, Philippe Tancelin, Jacques Mondoloni, parmi d'autres. Tous et toutes ont un fil conducteur commun : préserver la mémoire de la jeune martyre et défendre l'exigence commune de la paix et du droit pour le peuple palestinien.
Parution le 7 octobre. Éditions Arcane 17 - 15 €

JE SUIS RAZAN

Un visage pour la Palestine

Sous la direction de Chantal Montellier
Préface de Sandrine Mansour



Abeer Hamad, Ahmad Kabirif, Alain Gresh, Ana Moreno, Christine Landes, Dominique Vidal, Fabrice Selingant, Gérard Streiff, Jacques Mondoloni, Laurence Biberfeld, Marco Hukenzie, Mojeb al-Zahrani, Olivia Elias, Philippe Tancelin, Patrick Laroche, Pierre Laurent, Sandrine Mansour, Walid Atallah, Ziad Medoukh.

Les éditions Arcane 17

pour cela qu'il était important pour moi d'avoir des historiens qui rappellent que c'est un territoire qui existe depuis des millénaires au croisement de toutes les cultures.

Ce qui m'a immédiatement fasciné pour faire *Yallah Gaza* et qui est toujours en cours bien sûr, c'est de me dire qu'il y a là-bas deux millions de Palestiniens complètement enfermés et coupés du monde et qui forment une société à part entière.

On y parle souvent des tensions et de la rivalité entre le *Hamas* et l'OLP mais ce n'est quand même pas la guerre civile. Les Gazaoui(e)s, comme tous les Palestiniens du reste, sont toujours en résistance, une résistance sous toutes ses formes. Ils continuent de vivre, de faire du commerce (avec beaucoup de difficultés), de s'éduquer, de se cultiver et de faire la fête. Les parents se saignent pour envoyer leurs gamins à l'école, voire dans les universités (à l'étranger ou à Gaza même). J'avais envie de raconter le peuple de Gaza et de le remettre en perspective dans l'Histoire. J'ajoute enfin que je n'ai eu aucun problème pour avoir les autorisations du *Hamas* pour faire les tournages et interviews souhaitées.

Tu travailles cette fois avec lyad Alasttal, bien connu pour sa série *Gaza Stories*. Comment se sont faites votre rencontre et votre association pour ce projet?

R. N. : Pendant plus d'un an, j'ai essayé par tous les canaux possibles de rentrer à Gaza sans réussir à avoir les autorisations, j'ai alors proposé à lyad d'y être mes yeux et ma voix et je lui ai délégué les tournages. Il a d'abord réalisé les séquences telles que je les avais écrites et après on a échangé et enrichi la narration à partir de sa propre histoire de Gaza. C'est d'autant plus facile qu'il est francophone, qu'il a fait ses études de cinéma en France dans la même école que mon fils et il a vraiment adoré le projet. On s'est tout de suite bien entendus. On a travaillé ensemble sur les interviews de personnalités ou de témoins de la société civile. J'avais également besoin de séquences illustrations dans le milieu agricole, de la pêche, bref du quotidien des Gazaoui(e)s. J'ai des séquences de danse (le Dabké) au milieu des ruines, séquences absolument fabuleuses avec des jeunes qui ont entre 16 et 20 ans et une pêche incroyable. D'un point de vue cinématographique, aujourd'hui j'ai vraiment beaucoup de contenu et j'espère qu'on va en faire quelque chose de bien.

Pour beaucoup, Gaza est avant tout synonyme de souffrances et de destructions. On a l'impression que pour toi, ce qui prédomine, c'est la vie?

R. N. : C'est effectivement mon état d'esprit de dire que les Palestiniens de Gaza, tous ensemble, quelles que soient leur religion ou leurs idées, sont un peuple debout. J'ai tenu par exemple à avoir des séquences avec des chrétiens et des musulmans ensemble et c'était important pour moi; l'état d'esprit global du film est de ne pas tomber dans le misérabilisme. Il y aura bien sûr des images de destruction ainsi que des images de ruines d'autant qu'en mai ils ont été de nouveau bombardés, on ne peut pas passer à côté. Néanmoins l'argument du film sera de démontrer que la vie continue à Gaza malgré l'enfermement,

malgré la situation sociale et sanitaire déplorable et malgré l'absence de perspectives à court et moyen terme.

Alors où en es-tu aujourd'hui? Quelle est la suite?

R. N. : Le travail est quasiment fini à Gaza mais j'ai encore des interviews à réaliser à Bruxelles puis à Londres. Durant l'hiver on va passer en postproduction. Je vais essayer d'apporter une dimension esthétique et des respirations afin de rendre plus digestes toutes les informations diffusées dans la trame narrative pour un film qui durera 1h30 environ. J'ai beaucoup de matière (notamment des interviews) qui passeront dans des bonus comme pour *Le char*.

Concernant le financement et la distribution? La date de sortie?

R. N. : J'ai pu le démarrer et défrayer tous les techniciens qui ont travaillé avec moi à Paris et à Gaza grâce à deux débuts de financements : un par la Fondation de France qui avait déjà financé en partie mon film précédent et un autre par une émanation de la Fédération internationale des droits de l'homme. (FIDH). J'ai lancé également un financement participatif ouvert jusqu'à décembre sur HelloAsso en vue d'obtenir 20 000 €. On a dépassé aujourd'hui la moitié du financement et j'ai bon espoir. L'objectif est que le film puisse sortir au printemps 2022. Pour l'instant, rien n'est signé concernant la distribution du film.



Roland Nurier et son équipe de tournage en Europe

Tu as d'autres projets?

R. N. : J'étais parti en 2020 sur un autre projet de film racontant l'histoire des canuts lyonnais. Avec mes deniers personnels, j'ai commencé à interviewer des historiens et on a tourné à la Croix-Rousse à Lyon, fait plusieurs séquences mais je n'ai pas trouvé le financement nécessaire. J'ai bon espoir d'ici un an de reprendre le projet car c'est une histoire passionnante notamment par sa dimension sociale et profondément méconnue du public français.

Interview par Michel Basileo

Participez au financement participatif de *Yallah Gaza* sur HelloAsso

<https://www.helloasso.com/associations/herisson%20rebelle%20production/collectes/yallah-gaza>

Vous pouvez adresser votre participation par chèque directement à : Hérisson Rebelle Production 1061, Chemin de Carnoux 69210 Savigny

<https://www.dailymotion.com/video/x8195pp>
MP : Herissonrebelle

Complément à la fiche de formation parue dans le n° 77 de PalSol

A la suite d'un fâcheux oubli, la liste des ouvrages donnés en référence à la fin de la fiche de formation « Le droit au retour au cœur de la question de Palestine » PalSol n° 77, p 23-24, a été arrêté à des ouvrages parus il y a déjà plusieurs années.

Ainsi nous avons omis les publications de travaux plus récents, et particulièrement ceux à l'initiative du GT Réfugié(e)s.

À savoir :

› BADIL, Centre de ressources pour les droits des résidents et réfugiés de Palestine. *Questions & Réponses. Ce que vous avez besoin de savoir à propos des réfugiés palestiniens et*

des personnes déplacées internes publié en 2015, traduit en français et édité par l'AFPS en 2018

› Jalal Al Hussein, Claude Leostic, Sandrine Mansour *Les réfugiés palestiniens au cœur de la question de Palestine* Cahier de l'AFPS n° 29, 2019

Merci d'avance de ne pas nous en tenir rigueur, et de vous y référer lorsque vous voudrez aller « plus loin » sur cette question importante.

Le comité de rédaction

Trimestriel édité par l'Association
France Palestine Solidarité (AFPS)

Directeur de publication :
Bertrand Heilbronn

Comité de rédaction : Michel Basileo,
Jacques Fontaine, Jacques Fröchen,
Françoise Leblon, Jean-Marc Lévy,
Emmanuelle Morau, Mireille Sève, Thomas Vescovi

Président de l'AFPS :
Bertrand Heilbronn

Maquette et mise en page : Jean-Marc Lévy
CPPAP : N° 0923 G 83106

Imprimerie : Printcorp - Saint-Brieuc
6 boulevard Clemenceau - CS 10006
22099 Saint-Brieuc cedex 09

Palestine Solidarité

octobre 2021

afps@france-palestine.org
www.france-palestine.org
redaction-palsol@france-palestine.org
Association France Palestine Solidarité
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris (M° Rue des Boulets)
Tél. : 01 43 72 15 79
Fax : 09 56 03 15 79
CCP : La Source 34 521 83 N

Trimestriel indiquant la position de l'AFPS sur la question palestinienne et apportant des informations sur la vie de l'association, les activités de ses groupes locaux et celles de ses partenaires du mouvement de solidarité avec la Palestine.

Quatre numéros par an.

Abonnement :
5 € pour les adhérents à l'AFPS
9 € pour les non adhérents
Abonnez-vous !